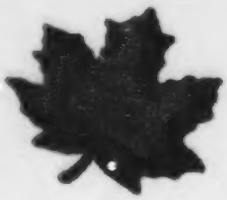

Report on Operations Under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act

2000

Canada

Report on Operations Under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act

2000

Prepared by:
International Trade and Finance Branch
March 2001

Department of Finance Canada
Ministère des Finances Canada

101-04000/

Copies of this annual report may be obtained from the:

Distribution Centre
Department of Finance Canada
Room P-135, West Tower
300 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario K1A 0G5
Telephone: (613) 995-2855
Facsimile: (613) 996-0518

Also available on the Internet at
http://www.fin.gc.ca/

Cette publication est également disponible en français.

Cat. No.: FI-29/2000E
ISBN 0-662-30206-0

Table of Contents

Introduction 5

Benefits of Membership 6

Role and Mandate of the EBRD 6

Key Developments in 2000 8

- Russia 10
- Central Europe and the Baltic States 11
- Southeastern Europe 12
- The Non-Russian CIS 14

Transition Report 2000 15

2000 Financial Picture 16

- Administrative Efficiency and Cost-Effectiveness 18

Canadian Priorities in 2000 18

- Private Sector Development 19
- Activities in the Financial Sector 23
- Environment 24
- Addressing Corruption and Poor Governance 27

Institutional Developments 28

- Enhancing Transparency and Accountability and Strengthening Internal Governance 28
- Changes in Presidency and Senior Management 29
- New Members 30

Managing Canada's Interests 30

Canadian Commercial Interests 32

Challenges Ahead 34

Annexes

1. The Bank's Financial Activities 37
   - Ordinary Capital Resources 37
   - Market Borrowings 38
   - Special Operations 38
2. EBRD – Canadian-Sponsored Project Activity in 2000 40
3. Doing Business With the EBRD 41
4. EBRD Membership – As at December 31, 2000 42

Introduction

The European Bank for Reconstruction and Development (referred to in this document as the EBRD or the Bank) was established in 1991. Its aim is to foster the transition towards open, market-oriented economies in Central and Eastern Europe, as well as in the successor states of the former Soviet Union, and to promote private and entrepreneurial initiative in countries in this region that are committed to the fundamental principles of multi-party democracy, pluralism and a market economy (see Annex 4 for a list of the EBRD's 26 countries of operation).

The EBRD functions as a development bank in much the same way as the World Bank and other regional development banks. The EBRD, however, is distinctive in three areas. First, its overriding focus is on the private sector and support for the transition from central planning to stable market economies. Its Charter stipulates that not less than 60 per cent of its financing commitments should be directed either to private sector enterprises or to state-owned enterprises implementing a program to achieve private ownership and control. Second, the EBRD's mandate gives it a particular focus on the promotion of democratic institutions and human rights in its countries of operation. Finally, the EBRD is explicitly committed under its Articles of Agreement to ensuring the environmental sustainability of all its projects.

The Bank seeks to help its 26 countries of operation to implement structural and sectoral economic reforms, taking into account the particular needs of countries at different stages in the transition process. In particular, its private sector activities focus mainly on enterprise restructuring, including the strengthening of financial institutions, and the development of infrastructure needed to support the private sector. The EBRD has 61 members: 59 countries, the European Union (EU) and the European Investment Bank (see Annex 4 for a list of the members).[1]

Canada is the eighth largest shareholder (tied with Spain), following the other Group of Seven (G-7) countries and Russia. Our formal participation is authorized under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act, which was promulgated in February 1991. Article 7 of the Act states that:

> The Minister [of Finance] shall cause to be laid before each House of Parliament by March 31 of each year or, if that House is not then sitting, on any of the thirty days next thereafter that it is sitting, a report of operations for the previous calendar year, containing a general summary of all actions taken under the authority of this Act, including their sustainable development aspects within the meaning of Article 2 of the Agreement, and their human rights aspects.

This report responds to this requirement and reviews the activities and operations of the Bank for the year 2000.

[1] The Federal Republic of Yugoslavia became a member of the Bank in January 2001, raising the number of members to 62 and the number of countries of operation to 27.

BENEFITS OF MEMBERSHIP

As a major trading nation, Canada has a stake in global peace and stability. The successful integration of Central and Eastern Europe and the former Soviet Union into the world economy and global institutions helps to promote peace and stability. The EBRD, by fostering continued economic reform in the region, is contributing to the region's integration into the world economy and to its stability.

EBRD membership provides a number of specific benefits:

- The Minister of Finance is a Governor of the Bank and elects an Executive Director to its 23-member Board of Directors. This representation allows Canada to have high-level influence on decisions taken by the EBRD on investments in the region and on policies to move forward regional development.
- The EBRD provides trade opportunities for the Canadian private sector, allows a diversification of international markets for Canadian business and supports investments by Canadian business in the region.

ROLE AND MANDATE OF THE EBRD

The EBRD:

- fosters the transition of former centrally planned economies of Central and Eastern Europe and the successor states of the former Soviet Union towards market-oriented economies;
- promotes private entrepreneurial initiative (targets at least 60 per cent of its resources to private sector projects with the balance in support of commercially viable state sector projects that promote private sector development);
- operates only in countries committed to applying the principles of multi-party democracy, pluralism and market economics;
- promotes environmentally sound and sustainable development; and
- operates on a self-financing basis.

The EBRD's operations to advance the transition to a market economy are guided by three principles: maximizing transition impact, additionality and sound banking. Financing is provided for projects that expand and improve markets, help build the institutions necessary for underpinning the market economy, and demonstrate and promote market-oriented skills and sound business practices. EBRD financing must also be additional to other sources of financing, and not displace them, further ensuring that the Bank contributes to the transition process. Finally, Bank projects must be sound from a banking perspective, thus demonstrating to private investors that the region offers attractive returns. Adherence to sound banking principles also helps ensure the financial viability of the EBRD and hence its attractiveness as a co-investment partner for the private sector.

In promoting economic transition in its countries of operation, the Bank acts as a catalyst for increased flows of financing to the private sector. The capital requirements of these countries cannot be fully met by official multilateral and bilateral sources of financing, and many foreign private investors remain hesitant to invest in the region, particularly the eastern part. By providing an umbrella under which wider funding for private sector investment can be assembled, the EBRD plays a catalytic role in mobilizing capital. In 2000, for every euro the EBRD invested, it mobilized an additional 1.9 euro from the private sector and multilateral and bilateral agencies.[2]

Indeed, the projects of the Bank serve a dual purpose. They are intended not only to directly support the transition from a command to a market economy in countries of operation, but also to create a demonstration effect to attract foreign and domestic investors. Like the World Bank Group's International Finance Corporation, the Bank is required to operate on a strictly commercial basis and to attract companies to invest in countries through financially viable projects, not through subsidies.

[2] On December 29, 2000, one euro purchased 1.4092 Canadian dollars and one US dollar purchased 1.5002 Canadian dollars.

KEY DEVELOPMENTS IN 2000

Strong growth returned to most of the transition countries in 2000. Real gross domestic product (GDP) grew by just over 5 per cent for the region as a whole, up substantially from 2.1 per cent in 1999. The recovery reflects strong growth in the Commonwealth of Independent States (CIS),[3] which saw real GDP expand 7.4 per cent in 2000 following 3.1-per-cent growth in 1999, largely due to a strong upturn in Russia. In the remaining transition economies of Central Europe and the Baltic States (CEB)[4] and Southeastern Europe[5] output increased 4.0 per cent, up from 1.2 per cent in 1999, as the upturn in western Europe increased exports.

Despite the recovery in the CIS, the level of real GDP at the end of 2000 stood at around 60 per cent of its pre-transition level. The recovery in the CIS during the past two years has been driven largely by external factors rather than domestic policy, raising questions about the sustainability of the recovery. In contrast, by the end of 2000 most countries in CEB attained, or nearly so, pre-transition levels of output. This reflects the faster pace of reform in CEB, as well as the fact that at the start of the transition process these countries were more familiar with market principles and market-supporting institutions. Although rapid initial reform efforts in CEB resulted in output and employment losses that were more significant than in much of the CIS, these losses were relatively quickly recouped as competition flourished. In the CIS output and employment losses, though initially less pronounced, continue to persist as incomplete reform efforts have failed to sufficiently unleash private economic activity. As a result, the first decade of transition has seen a significant divergence in living standards between CEB and the CIS, one that is likely to persist.

The year 2000 saw the greatest progress in reform since 1997, as measured by the EBRD's transition indicators (see table on page 9). Progress was achieved across most countries and dimensions of reform. However, considerable challenges in developing the institutions that are necessary to support a market economy remain throughout much of the region. This is particularly true for the countries in Southeastern Europe and the CIS, where legislative and regulatory changes have often been extensive, but the implementation and enforcement, and hence the effectiveness, of the new laws and regulations remain weak. The continuing weakness of institutions in the CIS and Southeastern Europe means macroeconomic imbalances will remain difficult to manage, with financial sectors vulnerable to bouts of instability.

The following table ranks transition countries according to a number of indicators.

[3] The CIS includes the following countries: Armenia, Azerbaijan, Belarus, Georgia, Kazakhstan, Kyrgyzstan, Moldova, Russia, Tajikistan, Turkmenistan, Ukraine and Uzbekistan.

[4] CEB includes the Czech Republic, Hungary, Poland, the Slovak Republic, Slovenia and the three Baltic States (Estonia, Latvia and Lithuania).

[5] Southeastern Europe includes Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, FYR Macedonia, Romania and the Federal Republic of Yugoslavia, which became a member of the Bank in early 2001. Kosovo is a province of the Federal Republic of Yugoslavia.

Progress in Transition in Central and Eastern Europe, the Baltic States and the CIS

			Enterprises			Market and trade			Financial institutions	
Countries	Population (millions, mid-2000)	Private sector share of GDP in %, mid-2000 (EBRD estimate)	Large-scale privatization	Small-scale privatization	Governance and enterprise restructuring	Price liberalization	Trade and foreign exchange system	Competition policy	Banking reform and interest rate liberalization	Securities markets and non-bank financial institutions
Albania	3.3	75	2	4	2	3	4+	2-	2+	2-
Armenia	3.8	60	3	3+	2	3	4	1	2+	2
Azerbaijan	8.1	45	2-	3+	2	3	3+	2	2	2-
Belarus	10.2	20	1	2	1	2-	2-	2	1	2
Bosnia and Herzegovina	4.1	35	2	2+	2-	3	3	1	2+	1
Bulgaria	8.1	70	4-	4-	2+	3	4+	2+	3	2
Croatia	4.5	60	3	4+	3-	3	4+	2+	3+	2+
Czech Republic	10.3	80	4	4+	3+	3	4+	3	3+	3
Estonia	1.4	75	4	4+	3	3	4+	3-	4-	3
FYR Macedonia	2.0	55	3	4	2+	3	4	2	3	2-
Georgia	5.4	60	3+	4	2	3+	4+	2	2+	2-
Hungary	10.0	80	4	4+	3+	3+	4+	3	4	4-
Kazakhstan	14.8	60	3	4	2	3	3+	2	2+	2+
Kyrgyzstan	4.7	60	3	4	2	3	4	2	2+	2
Latvia	2.4	65	3	4+	3-	3	4+	2+	3	2+
Lithuania	3.7	70	3	4+	3-	3	4	3-	3	3
Moldova	4.3	50	3	3+	2	3+	4	2	2+	2
Poland	38.7	70	3+	4-	3	3+	4+	3	3+	4-
Romania	22.3	60	3	4-	2	3	4	2+	3-	2
Russia	145.4	70	3+	4	2	3	2+	2+	2-	2-
Slovak Republic	5.4	75	4	4+	3	3	4+	3	3	2+
Slovenia	2.0	55	3	4+	3-	3+	4+	3-	3+	3-
Tajikistan	6.3	40	2+	3+	2-	3	3+	2-	1	1
Turkmenistan	5.1	25	2-	2	1	2	1	1	1	1
Ukraine	49.5	60	3-	3+	2	3	3	2+	2	2
Uzbekistan	24.9	45	3-	3	2-	2	1	2	2-	2

Source: EBRD, *Transition Report – 2000.*

Note: The classification of transition indicators uses a scale from 1 to 4 where 1 implies little or no progress with reform and 4 implies a market economy. Most advanced industrial economies would qualify for the 4+ rating for almost all the transition indicators.

Highlights of Macroeconomic Performance

- Real GDP growth strengthened to over 5 per cent for the region as a whole, the highest growth rate since the start of transition and the first time in the region's history it has posted two consecutive years of growth. The strong recovery was broadly based across the region.
- Inflation pressures increased throughout much of Central Europe in 2000, while in the CIS inflation moderated in most countries, though it remained at double-digit levels.
- In many CIS countries the currency devaluations of 1998-99 contributed to a sharp increase in external public debt in local currency terms and, in some cases, debt management problems.
- Although current account deficits narrowed in a number of countries in Central Europe, they remain relatively high.

Russia

Macroeconomic performance during 2000 far exceeded expectations. Buoyed by the devaluation of the ruble in 1998 (and its further depreciation in 1999), as well as a sharp increase in average oil export prices over 1999 levels, real GDP grew an estimated 7.7 per cent in 2000, up from 3.5 per cent in 1999. By end 2000 real GDP had surpassed its pre-1998 crisis level, but was still far below its pre-transition level. The federal government's fiscal position improved markedly as revenues increased substantially due to the upturn in the economy, as well as some modest efforts by the government to re-establish control over public finances. Russia's external position, as reflected by its current account balance, also improved significantly through 2000 due largely to higher energy exports.

While the improved external position was a positive development, it also complicated macroeconomic management. As Russian exporters sought to convert their foreign exchange earnings into rubles, the strong demand for the domestic currency led to appreciation pressures on the ruble that threatened to overturn the competitiveness gains resulting from the 1998-99 ruble depreciation. To counteract this, the Russian central bank supplied rubles to satisfy the strong demand for the currency, but this contributed to inflation pressures in the domestic economy. Despite limited stabilization tools, the authorities were able to contain these inflationary pressures. As a result, inflation ended the year down from its 1999 level.

Despite strong economic growth in 2000, the Russian economy remains vulnerable to external and internal shocks. The recovery in non-commodity-related production has thus far been largely driven by the ruble's significant real depreciation in the wake of the Russian financial crisis in 1998, which has led to significant substitution of domestic goods for foreign ones as imports have become much more expensive with the lower value of the ruble. Sustaining competitiveness will require deep structural reforms in the enterprise sector as well as significant new investment to increase efficiency and productivity. Limited progress has been made in this direction over the past year. Despite the government's approval of a comprehensive 10-year economic development program in July 2000, which includes improving the business climate as a priority, the business climate remains uninviting as witnessed by the still substantial capital outflows from Russia. Similarly, little has been done to strengthen Russia's financial system. Financial institutions remain under-capitalized and poorly regulated. Efforts to reform the financial sector – through the creation of a bank restructuring agency (ARCO) and enactment of laws on the insolvency of credit institutions – have been largely undermined by the lack of regulatory enforcement by the central bank.

Central Europe and the Baltic States

Stronger growth in 2000 was largely export-driven as the upturn in western Europe pulled in more exports from Central Europe and the Baltic States, offsetting the possible detrimental effect of high oil prices on these energy-dependent economies. Strong investment demand, spurred by the prospect of EU accession, also buoyed growth in 2000. The strong performance of exports led to some narrowing of current account deficits in a number of countries, which is particularly striking given the high energy content of imports and the significant rise in energy prices. Current account deficits remained high, however, at close to 5 per cent of GDP or more, in the majority of countries in Central Europe. In most countries, these deficits have been financed by foreign direct investment rather than debt-creating capital inflows, alleviating some of the concerns normally associated with persistent high current account deficits. Rising energy prices also contributed to price pressures in much of the region, though inflation remained under control in all countries.

The sound economic performance of many countries of Central Europe and the Baltic States over the last few years has been fostered by significant gains in competitiveness due to successful enterprise restructuring and by the creation of market-supporting institutions (fiscal, legal, financial and social). Poland and Hungary in particular have advanced significantly in the transition process (see table on page 9) and appear well poised for long-term sustained economic growth.

Southeastern Europe

Growth strengthened in all countries in Southeastern Europe with the exception of Albania, which saw growth remain steady at just over 7 per cent. Like Central and Eastern Europe and the Baltic States, many countries in Southeastern Europe also benefited from stronger growth in western Europe in 2000, which pulled in exports from the region. Export-led growth appeared particularly strong in Bulgaria and Romania. In the latter increased exports contributed to a return to growth following three years of recession. In a number of countries, notably Bulgaria, EU accession prospects also spurred strong investment growth, reflecting significant efforts in recent years to move forward with reform. However, the growth of investment demand in much of the rest of the region was dampened by the lingering political instability in the Federal Republic of Yugoslavia throughout much of 2000 and the slow pace of macroeconomic and structural reforms. However, the recent election of a reform-minded government in Croatia and the election of a new President in the Federal Republic of Yugoslavia brightened the region's prospects in 2000.

Despite the progress to date, Southeastern Europe faces significant challenges, principally as a result of its uneven commitment to reform and continuing ethnic tensions. In many countries the privatization process is incomplete, and loss-making enterprises and banks continue to operate and accumulate tax arrears, weakening governance. Progress has been limited to date in establishing the legal and social institutions that underpin effective markets and lay the foundation for private investment. Recent increases in ethnic tensions in FYR Macedonia and Kosovo underscore the importance of political stability to the development of the region.

Accession to the European Union

Expected accession to the European Union (EU) has been an important factor strengthening financial stability and underlying economic reform efforts in Central and Eastern Europe. At its intergovernmental council meeting in December 1997, the EU identified 10 "accession countries" as candidates for early membership, and in March 1998 began initial accession negotiations with 5 of them (the Czech Republic, Estonia, Hungary, Poland and Slovenia).[1] In December 1999, at the Helsinki Summit, the EU decided to initiate accession negotiations with the remaining 5 accession countries (Bulgaria, Latvia, Lithuania, Romania and the Slovak Republic), with progress through the negotiations as quickly as warranted by each country's own efforts to prepare for accession. In addition, the Summit committed the EU to be ready to decide from the end of 2002 on the accession of candidates that fulfill all necessary criteria.

The EBRD, European Commission and World Bank have signed a memorandum of understanding setting out the basic principles for collaboration in supporting projects that will assist all accession countries in meeting the requirements of the EU. In particular, all 10 accession countries face specific requirements for investment in infrastructure to meet the requirements of the EU's *acquis communautaire*, or inventory of laws and standards. The EBRD will actively support projects where its mandate and EU accession requirements overlap.

The EU has also held up the prospect of EU membership for the countries of Southeastern Europe through the Stabilisation and Association Process. Under this process the EU will negotiate Stabilisation and Association Agreements with democratic, reform-minded countries in the region. The Agreements offer the prospect of better trade access, increased assistance for education and institution building, co-operation in the areas of justice and home affairs, formal political relations with the EU and, one day, membership in the EU. Thus far the EU has entered into negotiations to establish agreements with FYR Macedonia, Albania and, most recently in 2000, with Croatia. It is hoped that the prospect of EU membership will spur reform efforts in Southeastern Europe as it has done in Central Europe and the Baltic States.

[1] The 10 accession countries are Bulgaria, the Czech Republic, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Poland, Romania, the Slovak Republic and Slovenia. The EU has negotiated accession partnerships with all 10 countries.

The Non-Russian CIS

The real exchange rate realignments that occurred in 1998-99 throughout much of the non-Russian CIS are a key factor behind the stronger growth experienced by most countries in the region in 2000. For the first time since the start of transition, Ukraine saw real GDP increase (6 per cent) as the depreciation of its currency in 1998-99 resulted in significant import substitution that stimulated domestic production and strengthened exports. This effect has been repeated in numerous countries across the region. The sharp real depreciation of many currencies in the CIS, while good for competitiveness in the short term, has caused the debt burden of many countries to increase dramatically, as much of what they owe is denominated in foreign currency. As a result, the ability of a number of the smaller economies in the region, such as Georgia, Kyrgyzstan, Moldova and Tajikistan, to service their debt is increasingly in question. In contrast to most of the other countries in the non-Russian CIS, Georgia and Uzbekistan saw real GDP growth slow in 2000.

For oil-producing countries such as Kazakhstan and Azerbaijan, high oil prices have helped buoy growth and improve external and fiscal accounts, contributing to a rapid return to relative macroeconomic stability. Similarly, the strength of other commodity prices has helped to buoy growth in the non-Russian CIS as a whole, where commodities represent over 50 per cent of exports in all but three countries. Relative exchange rate stability in 2000, as well as moderating inflation in the non-Russian CIS and stronger growth in Russia, has supported the rebuilding of intra-CIS trade links disrupted by the Russian crisis.

As with Russia, the non-Russian CIS countries face significant challenges in terms of their central-planning legacy, the extent of structural distortions and the limited capacity of state institutions, and they continue to lag considerably behind countries in Central Europe in implementing structural reforms (see table on page 9). Nonetheless, difficult structural reforms have begun in a number of countries, notably Azerbaijan and Georgia, and they have now experienced a few years of growth. In 2000 Georgia and Tajikistan achieved the greatest progress in reform, as the recovery from civil conflicts provided an opportunity to move forward on long-delayed price and trade liberalization, small-scale privatization and competition policy. In contrast, Belarus, Uzbekistan and Turkmenistan have yet to embark on comprehensive liberalization and privatization reform programs.

Transition Report 2000

The *Transition Report* is an annual publication of the EBRD that charts the progress of transition from a command to a market economy in each of the EBRD's 26 countries of operation. Each year the report has a special theme. In 2000 it examines the human dimension of transition by taking a closer look at how employment, skills, poverty and inequality have evolved over the past decade of transition.

A key conclusion of the report is that the countries that have made the most progress on structural reforms have had better outcomes in terms of labour market performance, economic inequality and poverty. In Central Europe and the Baltic States unemployment, poverty and inequality increased early in the reform process. However, the relatively rapid restructuring of enterprises that allowed the development of new firms and activities soon created new labour market opportunities. At the same time, the development of effective social assistance programs facilitated people's transition to the changing structure of the economy and helped reinforce popular commitment to the reform process. Importantly, as the report notes, the development of competition in product and labour markets has created an incentive for firms and people to invest in skills development. Ongoing investments in education and physical capital will be essential to improve living standards in the face of globalization and the rapid adoption of new technologies abroad.

In contrast, in the CIS and Southeastern Europe, the progress has been generally less positive. Enterprise restructuring has proceeded slowly, impeding the emergence of new firms and activities in a significant manner. In addition, the expectation by many CIS governments that the large enterprises that made up the bulk of the former planned economy would continue to provide a large share of social safety nets, despite the fact that these enterprises no longer have the means or the inclination to do so, has resulted in widespread poverty among the unemployed and among workers not paid for months. The resulting growth of an informal economy has weakened the ability of governments to put in place the types of safety nets that are required for restructuring to proceed. The human cost of these reform failures, as the report notes, has been high. Over a third of households in Russia have fallen into poverty, and inequality and corruption have grown. The report also indicates that there has been little new investment in plant, equipment or employees in the CIS. Skills have depreciated and the quality of the workforce has declined. This, the report notes, does not bode well for future improvements in standards of living.

The report concludes that effective policies to alleviate or prevent poverty require improvements in the capacity of the EBRD's countries of operation to create wealth and employment. This will require improvements in the business and investment climate. The report also concludes that an effective social safety net is needed not only on moral grounds, but also for the political viability of the reform process.

2000 FINANCIAL PICTURE

Financial Highlights

- The Bank posted a strong recovery in profitability in 2000 as profit after provisions increased to 152.8 million euro (C$215 million), up from 42.7 million euro in 1999.[1]
- Provision charges totalled 174.3 million euro (C$246 million) in 2000, well below the 2000 budgeted level of 210 million euro, due to better-than-anticipated portfolio performance as well as lower-than-expected disbursements.
- Operating income was 519.2 million euro (C$731.6 million), up from 376.4 million euro in 1999, primarily due to higher interest income and net fee and commission income, as well as strong profits from the sale of share investments.
- The Bank signed new commitments of 2.7 billion euro (C$3.8 billion) in 2000 (including 200 million euro of restructured commitments), a 24-per-cent increase over 1999 and close to the high end of the projected range for 2000. These commitments will provide funding to 95 projects.
- However, disbursements rose by only 3 per cent to 1.5 billion euro (C$2.1 billion), below the 1.9 billion euro projected for 2000, as potential debtors or investees failed to meet disbursement conditions for a variety of reasons.
- New commitments going to Russia more than doubled in 2000, to 579 million euro (C$816 million) from 217 million euro in 1999. Russia's share of annual business volume rose to 22 per cent in 2000 from 10 per cent in 1999, but remained well below its pre-crisis peak of nearly 800 million euro, or some 33 per cent of annual business volume. In early and intermediate transition countries[2] annual business volume rose to 1,060 million euro (C$1,494 million), or 40 per cent (down from 48 per cent in 1999), while in advanced transition countries annual volume rose to 1,034 million euro (C$1,457 million), or 39 per cent of the total.
- The Bank mobilized 1.9 euro (C$2.7) in additional financing for every euro that it invested in 2000, down slightly from 2.2 euro in 1999.
- Equity investments represented 23 per cent of annual business volume in 2000, down from a record 31 per cent in 1999, when the EBRD participated in a number of bank privatizations.
- Administrative expenses, denominated in pounds sterling (the currency in which most of the Bank's expenses accrue) were well within budget at £129.5 million.
- The results for 2000 re-established positive reserves,[3] which reached 65.9 million euro (C$93 million) at the end of 2000, nearly reversing the financial setback of 1998.

[1] Provisions are subtracted from operating income along with other expenses. For private sector projects, which comprise the bulk of the EBRD portfolio, provisioning follows a risk-based approach. Management continually reviews the portfolio to ensure that the current value of loans and investments reflects management's best estimate of the recoverability of Bank assets.

[2] Advanced transition countries include Croatia, the Czech Republic, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Poland, the Slovak Republic and Slovenia. Early and intermediate transition countries include the balance of the EBRD's countries of operation, excluding Russia: Albania, Armenia, Azerbaijan, Belarus, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, FYR Macedonia, Georgia, Kazakhstan, Kyrgyzstan, Moldova, Romania, Tajikistan, Turkmenistan, Ukraine and Uzbekistan.

[3] Reserves are Bank capital set aside to cover unexpected losses. The Russian financial crisis drove the Bank's reserves into deficit as it provisioned heavily to cover possible investment losses.

The strong recovery in the EBRD's profitability in 2000 is encouraging. It reflects stronger growth in the Bank's countries of operation as well as enhanced project monitoring by the Bank. The economic recovery in the Bank's countries of operation has helped to boost earnings – net interest income, dividends and equity earnings – while strengthened project monitoring has helped ensure potential problems are addressed well before investments become impaired and stop generating income. Importantly, the return to profitability has permitted the Bank to rebuild its reserves (shareholder capital set aside to cover unanticipated events), which were depleted at the time of the Russian crisis, when the Bank provisioned heavily to cover expected losses. The recovery of reserves means the Bank is better placed to weather future shocks. This is important, as shareholders provided a capital increase in 1996 on the understanding that there would be no further need for capital replenishments.

Despite the improved profit performance in 2000, the low level of disbursements is somewhat worrisome. To generate income sufficient to cover operating costs in the future, the Bank's earning asset base must grow. The Bank contributes to the growth of its earning asset base by disbursing funds to sound projects that contribute to transition and generate a stream of earnings. With the maturation of the Bank's portfolio, the earning asset base is under downward pressure as loans are repaid in full and equity positions liquidated. Increasing the earning asset base will require the Bank to disburse sufficient funds to more than offset this decline. However, with the increasing access of the advanced transition countries to private capital and financial markets, and the poor investment climate in many of the CIS countries, disbursing funds to quality projects will be challenging.

In the high-risk environment in which the Bank operates, where most countries of operation remain well below investment grade, managing risk effectively is essential for long-term financial viability. As a result, in 2000 the EBRD undertook a thorough review of its risk management and analysis techniques, culminating in the development of a state-of-the-art risk management model. During the course of 2000 this model was used to review the way the Bank provisions its investments. The review resulted in a strengthening of the Bank's provisioning policy.

During 2000 the EBRD also began a review of its capital resources. The Bank's Articles of Agreement mandate such a review every five years. The last review was undertaken in 1995 and culminated in a decision by Governors to double the Bank's capital at the 1996 annual meeting. The preliminary results of the 2000 review indicate the Bank has sufficient capital to fulfill its mandate in the medium term. Therefore, the focus of the 2000 review is on using the Bank's capital in the most effective and efficient way possible. Governors will discuss the results of the 2000 capital resources review at their Annual General Meeting in London in April 2001.

Administrative Efficiency and Cost-Effectiveness

The EBRD's general administrative expenses in 2000 expressed in pounds sterling were well within budget and comparable to those for 1999, reflecting continuing budgetary discipline, effective cost controls and a proactive cost-recovery program. As a result of the strengthening of the pound sterling against the euro during the year, the Bank's general administrative expenses, when expressed in euro, were 192.1 million euro (C$270 million), or 11 per cent above their 1999 level. The Bank's entry into exchange rate contracts on foreign exchange markets partly mitigated the impact of euro depreciation on administrative expenses in 2000.

In 2000 the Bank was relatively successful in containing costs despite increased resource demands stemming from enhanced portfolio monitoring, and despite the Bank's increasing focus on resource-intensive activities, such as micro, small and medium enterprise finance, and the investment climate. The ongoing transfer of country operations to the region of operation also contributed to one-off cost pressures in 2000. To ensure the future cost effectiveness of Bank operations and to improve the basis for shareholder analysis and decision making on budget matters, the Bank undertook a comprehensive review of budget planning and processes in 2000. The review resulted in the Bank's decision to formulate a corporate scorecard, whose annual performance benchmarks will be agreed with management and serve as a yardstick against which to judge staff performance. The review also resulted in improved cost allocation. These measures enhance the transparency and accountability of the budget process for shareholders and provide for better cost control.

Nonetheless, operating expenses relative to operating income (excluding capital gains) are high, underlining the importance of continued cost control as well as the need for continued productivity enhancements that will enlarge the size of the investment portfolio and the Bank's earning asset base.

CANADIAN PRIORITIES IN 2000

Canada is a strong supporter of the Bank's medium-term operational priorities, which are premised on the central importance of creating and strengthening the institutions – administrative, behavioural and financial – that ensure markets work well. This is the key challenge facing all the countries in transition, but particularly those in the CIS and Southeastern Europe, over the next decade. In this regard, Canada supports the Bank's focus on:

- developing sound financial sectors linked to the needs of enterprises and households;
- providing leadership for the development of micro lending and small and medium-sized enterprises (SMEs);
- developing market-based and commercially oriented infrastructure;

- demonstrating, through selected examples, effective approaches to restructuring viable large enterprises;
- taking an active approach to equity investment to improve corporate governance; and
- engaging governments in policy dialogue to strengthen institutions and improve the investment climate.

In all of these areas the EBRD is committed to working closely and co-operatively with other international financial institutions and donors in the region. Canada encourages this approach. It believes that the way in which the EBRD works with other international financial institutions and donors determines to an important extent its effectiveness in moving forward the transition to a market economy. A co-ordinated approach is particularly important in view of the impact that policies, market-supporting institutions and other aspects of the investment climate have on the EBRD's ability to develop sound projects, and in view of the contribution that other international financial institutions, regional development banks and donors can make to improving the investment climate. Indeed, the added policy leverage that comes with co-ordination can be decisive in determining whether EBRD projects are successful.

Private Sector Development

Canada is a strong proponent of the private sector work of the Bank, recognizing that a strong private sector is key for the successful transition to a market economy. About 78 per cent of the EBRD's new commitments in 2000 were for private sector operations, compared to about 75 per cent in 1999.

The Private Sector Focus of the Bank

The European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act requires that the Bank achieve at least a 60/40 ratio (the so-called "portfolio ratio") in its private/public sector activities, both globally and in individual countries.

The global portfolio ratio was first satisfied in 1994. By the end of 2000 nearly 71 per cent of the Bank's cumulative outstanding commitments were for private sector activities. However, progress in reaching the individual country ratios has been mixed. The Bank's articles require it to attain the 60/40 private/public split five years after the approval of the Bank's first operation in that country. This deadline was reached in all but one country in 2000. Nonetheless, at the end of 2000 the private/public sector ratio was attained in only 12 of the Bank's 26 countries of operation.

The shortfall in meeting the ratio has been most evident in early transition economies, where privatization has developed relatively slowly and where the Bank has often been active in developing public infrastructure critical to the development of a strong private sector. Many early and intermediate transition economies still have relatively small and immature private sectors. The Bank continues to pursue strategies in each country to reach at least a 60-per-cent private sector ratio.

Supporting micro, small and medium-sized enterprises – An important part of the EBRD's work with the private sector is its support of micro, small and medium-sized enterprises, which are potentially important engines for job creation and growth, and therefore poverty reduction, in the region. The Bank's strategy for the sector is founded on three pillars: finance, investment climate and the development of support networks for SMEs. The strategy explicitly recognizes that the poor investment climate – and not just limited access to financing – is an important impediment to the development of the sector. The strategy therefore calls on the EBRD to work to identify and promote the removal of the main obstacles to SME growth, as well as to encourage the development of strong business associations. Canada views developing the SME sector as a means for developing a "constituency for reform" in the transition economies that can act as a counterweight to powerful vested interests that benefit from weak state governance.

... *through dedicated micro-credit institutions* – In 2000 the EBRD continued to expand its support to SMEs via the dedicated micro-credit institutions it has established in conjunction with strategic investors. Most of these institutions were established in the wake of the Russian crisis, which underlined the risk of doing business with local financial institutions in countries where financial regulation and supervision are weak and systemic risks high. By the end of 2000 the EBRD had participated in establishing micro-credit institutions in 13 countries, most notably in Russia. The strong shareholder base of these institutions, along with their commitment to transparency and strong corporate governance, make them models for local financial institutions in the region. During 2000 the Small Business Credit Bank (KMB-Bank) in Russia, in which the EBRD has an equity position,[6] granted over 4,600 micro and small loans worth almost US$60 million with arrears (30 days past due) of just 0.6 per cent of the portfolio. The strong performance of the KMB-Bank led the EBRD to participate in its recapitalization in December 2000. In 2000 alone the EBRD's micro and small enterprise lending programs and institutions reached over 50,000 borrowers, granting US$244.5 million in loans with an average size of US$5,000.

... *through credit lines to banks* – In 2000 the EBRD continued to extend credit lines to local banks to on-lend to micro, small and medium-sized enterprises. Notably, the EBRD committed an additional 75 million euro to the regional SME Facility set up in 1999 with the EU to encourage local banks and private equity funds in the 10 EU accession countries to expand SME operations. In addition, the EBRD's second credit line for SMEs in Ukraine, worth US$88 million, became operational in 2000. It will deal only with local banks that have a strong reputation and relationship with the EBRD. This follows the completion of the Bank's first SME credit line in Ukraine, which disbursed US$132 million via 10 participating banks. The EBRD also extended credit lines to banks in Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, Estonia and Poland.

[6] In 1999 the Russian Project Finance Bank, in which the EBRD had an equity position, was reorganized and recapitalized into a specialized micro and small lending institution, the KMB-Bank, through a US$3-million equity infusion from the EBRD.

The Russia Small Business Fund

Established by the EBRD as a pilot project in 1993 following a request by the G-7, the Russia Small Business Fund (RSBF) was financed jointly by the EBRD, the G-7, the EU and Switzerland to promote small and micro enterprise lending in Russia. At its inception the Fund was valued at US$300 million.[1] The Fund operates by lending to local banks that then on-lend to local SMEs. The RSBF also has a technical assistance facility whereby partner Russian commercial banks receive assistance from Western experts. Canada, through the Canadian International Development Agency (CIDA), contributed US$8.1 million (C$12.2 million) to the program, including US$2 million in 1998.

In 2000 the RSBF continued its progress in recovering from the 1998 Russian financial crisis, which constrained many of its participating banks. By the end of the year the Fund had bounced back to pre-crisis lending volumes, which continue to expand. The development of the Russian Small Business Credit Bank (KMB-Bank) by the EBRD and the branch expansion it has undertaken throughout Russia has greatly aided the process of both increasing lending volumes and bringing much-needed competition into the Russian financial sector in the communities served.

In 2000 the RSBF granted a total of 13,840 micro, small and medium-sized enterprise loans worth US$122 million, bringing the cumulative number of loans to almost 45,000 since the program's inception in 1994, with a value of US$502 million. Arrears (more than 30 days)[2] stood at 2.25 per cent at the end of 2000. The RSBF model has been replicated by the EBRD in Moldova, Bosnia and Herzegovina, Kazakhstan, Ukraine and the Baltic States.

[1] In 1995 the G-7 committed US$150 million to the US$300-million RSBF. The G-7 contribution was split between an investment fund, which assumed a "first loss" position, and a technical assistance fund. Canada's contribution was for both funds.

[2] This includes arrears only for banks that are active under the program.

. . . *through equity investments* – The EBRD also extended its equity support to SMEs through investments in private equity funds.[7] These funds are the most significant source of equity finance for SMEs in the region. By the end of 2000 the EBRD had committed 802 million euro to 48 private equity funds with a total capital of 4.1 billion euro. It made six new investments in 2000. The EBRD also invests in donor-sponsored funds, which provide a combination of equity capital and grant financing to support investments in higher-risk countries. By the end of 2000 the EBRD had committed 355 million euro to 29 funds with a total capital of 728 million euro.

[7] These are supported by private institutions and fund managers.

Private Sector Development in Southeastern Europe

The EBRD continued to expand operations in Southeastern Europe, guided by its South Eastern Europe Action Plan (SEEAP), which seeks to promote investment and assist in the economic recovery of the region. The SEEAP covers the EBRD's countries of operation in the region – Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, FYR Macedonia and Romania. As of January 2001 it also includes the Federal Republic of Yugoslavia (Montenegro, Serbia and Kosovo).

Under the SEEAP, EBRD investments are to focus on developing commercial approaches to infrastructure (such as telecommunications, airports, and municipal and environmental infrastructure), SMEs and micro enterprises, and the financial sector. This focus reflects the transition challenges facing the region – crumbling infrastructure, a weak industrial asset base, mostly small, fragile banks and pervasive problems of economic governance. In addition, EBRD operations aim to develop regional links. The EBRD's focus is supported by the Stability Pact for South Eastern Europe,[1] which is an umbrella initiative under which multilateral and bilateral assistance to the region is being co-ordinated.

In 2000 the EBRD provided funding totalling 524 million euro to member countries in Southeastern Europe. Indeed, since 1992, the EBRD has been responsible for nearly 20 per cent of the foreign direct investment in the region (this includes investment by partners, as it is reasonable to assume that a significant part of this investment would not have occurred or would have been much more modest had the Bank not been present to mitigate risk). Given the low level of income of the countries in Southeastern Europe, as well as balance of payments problems in some, the EBRD drew on concessional co-financing to support some projects. In 2000 CIDA established a Trust Fund to provide technical co-operation funds and co-financing in support of EBRD projects. Thus far CIDA has provided support to projects in the municipal infrastructure and transportation sectors. Rebuilding infrastructure is an important element for the private sector development of the region.

In 2000 the EBRD also continued to undertake activities in Kosovo. Most notable was its participation, along with the International Finance Corporation,[2] in the licensing of the first bank in Kosovo, the Micro Enterprise Bank, which will service the financial needs of micro, small and medium-sized enterprises. Throughout 2000 the EBRD's activities in Kosovo could not be funded from ordinary capital resources, as the Bank's Articles of Agreement limit such funding to members. Therefore, Bank operations in Kosovo were financed by co-operation funds provided by donor governments or bilateral agencies. With the membership of the Federal Republic of Yugoslavia in the Bank in January 2001, future activities in Kosovo can be financed from the Bank's capital, as can activities in Montenegro and Serbia.

[1] The Stability Pact for South Eastern Europe is an EU, G-8 and international financial institution initiative that includes the EBRD. It was established in 1999 to promote the progressive integration of Southeastern Europe into EU structures by promoting regional co-operation, security and development.

[2] The International Finance Corporation is an international financial institution that promotes private sector investment in developing countries by providing financing to the private sector in these countries. It is part of the World Bank Group.

Activities in the Financial Sector

Financial Sector Policy – The EBRD's financial sector policy guides its approach to the financial sector. The policy takes a country-specific approach to financial sector development, focusing on the need to promote confidence and competition in an independent financial system. The EBRD seeks to strengthen confidence in the sector primarily by helping to improve local institutions' governance and business practices. It also works to try to improve financial supervision and regulation, though its activities here are constrained by its investor role in the sector and potential concerns about conflict of interest. Nonetheless, as a reputable foreign investor in the sector, the EBRD offers important insights on supervisory and regulatory requirements in the sector, which it shares with other international financial institutions operating in the region and with governments. To address competition and independence, EBRD investments attempt to increase the diversity of institutions and services available (particularly to the private sector and SMEs), facilitate foreign direct investment, and strengthen the commercial orientation of state-owned financial institutions, particularly in preparation for privatization.

In 2000 the EBRD committed financing to 32 financial sector operations, bringing total EBRD exposure to the financial sector region-wide to 4.8 billion euro.

Banking Sector Activities – In 2000 the Bank completed its first large-volume transaction in the Russian banking sector since the 1998 crisis with a US$10-million participation in the recapitalization of Russia's fourth largest bank, International Moscow Bank. With majority ownership in the hands of a consortium of Western banks, the International Moscow Bank offers good opportunities for the EBRD to advance its financial sector policy objectives. By the end of 2000 the EBRD had signed loans valued at 2.5 billion euro to the banking sector and taken 831 million euro in equity positions in local banks. In most cases, where the EBRD holds an equity stake in a local financial institution, it is represented on the supervisory board of the institution, where it promotes management accountability, good corporate governance, sound banking practices and appropriate environmental reviews and procedures. Participation in bank privatizations is a key factor behind equity investments in early and intermediate transition countries. In 2000 the Bank participated in the first financial sector privatization in Albania.

Non-Bank Financial Institutions – During 2000 the EBRD also stepped up its activities in the non-bank financial sector, especially in the EU accession countries, predominantly by taking minority equity stakes in insurance companies and asset management/mutual fund companies, and expanding its support for leasing activities. A total of 10 new transactions were signed in the non-bank financial sector during the year, with new commitments of 70 million euro. The EBRD is one of the largest financial investors in this sector, with investments in local asset management and mutual fund companies becoming

increasingly important as voluntary pension sectors in the Bank's countries of operation develop. By the end of 2000 the Bank had investments in the non-bank financial sector in nearly all the countries in the region, where necessary institutional and regulatory regimes had been or were in the process of being introduced.

Environment

Support for the environment remained a key priority in 2000, reflecting the Bank's mandate to ensure sustainable long-term development in member countries. The EBRD is directed by its statutes to "promote in the full range of its activities environmentally sound and sustainable development." The Bank fulfills its environmental mandate principally through its projects. In recognition of its wider role, it contributes to international initiatives such as the "Environment for Europe" process, including the Environmental Action Plan for Central and Eastern Europe, the Danube River Basin Strategic Action Plan, and the Helsinki Commission and the Global Environment Facility, for which it became an executing agency in 1999. Within the framework of its mandate, the EBRD supports relevant multilateral and regional agreements on environment and sustainable development, including the Framework Convention on Climate Change and the measures agreed to in the Kyoto Protocol.

The EBRD applies environmental due diligence to all its investment and technical co-operation operations. Project sponsors are required by the Bank to undertake environmental impact assessments, analyses and audits that address potential environmental, health and safety, and socio-economic impacts of a project. Environmental impact assessments and environmental analyses are conducted when potential impacts are significant. Environmental audits are performed when a project relates to an existing operation. In some cases both an audit and assessment/analysis are required.

The EBRD also requires local financial intermediaries, through which it channels funds to micro, small and medium-sized enterprises, to adopt appropriate environmental policies and procedures. To ensure that environmental considerations are being adequately taken into account by local financial institutions, the EBRD hosted two conferences in 2000 for environmental experts from international financial institutions to discuss environmental issues related to intermediary financing. As a result, working groups have been established to develop joint environmental awareness and due diligence training programs for financial intermediaries; improve the nature and efficiency of reporting mechanisms as a tool for better environmental monitoring; and develop effective means of environmental conditionality in the terms of legal agreements between international financial institutions and their local partners, and local partners and their clients.

In 2000, 10 environmental projects were signed with a total EBRD commitment of 228 million euro. The EBRD also conducted 33 environmental analyses, including 3 environmental impact assessments and 24 environmental audits on projects approved by the Board of Directors in 2000.

Countries at more advanced stages of transition, especially those seeking accession to the EU, are now channelling more resources into investments to improve environmental conditions. In addition, increased attention is being given to improving the provision of essential municipal services, such as district heating, water supply and urban transport, as the availability and quality of these services are critical to underpinning economic development.

Municipal and Environmental Infrastructure

Improving the environment is a key objective of EBRD operations in the municipal and environmental infrastructure sector. EBRD investments in this sector focus on upgrading local facilities, such as municipal waste-water treatment plants, and on raising the service levels of municipal and local utility companies. As well as helping the Bank's countries of operations comply with European environmental standards, these investments assist in advancing the transition to a market economy. Reducing costs and increasing the reliability of municipal services stimulates the development of commercial and industrial enterprises. At the same time, improvements in living conditions, through greater access to clean water and sanitation services, improve public health and increase public confidence in the transition process and in ongoing reform efforts.

The EBRD continued to pioneer operations in this area in 2000. Over the last few years it has increasingly relied on municipal as opposed to sovereign guarantees in this sector, providing local governments with important new financial opportunities and responsibilities. In 2000 the Bank pushed the envelope even further by financing its first long-term local currency loan to a municipal water and sewerage company without a financial guarantee from the municipality. As well as having important demonstration effects about the creditworthiness of the municipal company, the absence of a financial guarantee from the municipality leaves the latter with greater financing capacity for investments in non-revenue sectors, such as housing, education and roads. The EBRD's operations policy for municipal and environmental infrastructure emphasizes private sector involvement as well as the development of appropriate regulatory structures and energy efficiency.

By the end of 2000 the EBRD had committed almost 1 billion euro to municipal infrastructure and services projects in about 90 municipalities in 18 countries, thereby improving services for 30 million people.

Energy Sector Investments Improve the Environment

Most of the EBRD's countries of operation suffer from severe economic and environmental problems caused by inefficient and polluting energy systems and inadequate pricing dating back to the communist era. In 2000 the EBRD reviewed and updated its Energy Operations Policy, which sets out how the Bank intends to promote energy efficiency through its operations. One of the revised policy's key objectives is to improve environmental performance, including meeting climate change objectives and supporting renewable forms of energy. In 2000 the Bank committed nearly 17 million euro to projects in the energy sector, bringing cumulative commitments in this sector to 188 million euro. This involvement has benefited the environment in the countries of operation through reductions in the level of atmospheric emissions. An inventory of the Bank's energy projects until 1997 (most recent data available) shows a net annual saving of around 5 million tons of carbon dioxide. The Bank also ensures through conditionality in its loans that all borrowers improve overall environmental management and health and safety practices.

The EBRD and Nuclear Safety

Canada and other G-7 countries have been working closely with the EBRD to improve nuclear safety in countries of Central and Eastern Europe and in the former Soviet Union. To facilitate this work, Canada has contributed to the Nuclear Safety Account (NSA), which the EBRD administers on behalf of the G-7 countries and other contributors. The NSA is used primarily for making essential safety improvements to older-generation, Soviet-built reactors as part of a comprehensive program for their early decommissioning. As of December 31, 2000, pledges to the NSA totalled 289 million euro (C$420.7 million). Canada has contributed C$19.5 million.

On behalf of the G-7, the Bank has agreed to administer the US$768-million Chernobyl Shelter Fund for securing the sarcophagus around the destroyed – by nuclear accident – Unit IV reactor in Ukraine. The G-7 nations, the EU and other countries have pledged US$716 million, of which Canada has pledged a contribution of US$33 million.

In 2000 three International Decommissioning Support Funds were created to assist with the decommissioning of unsafe nuclear reactors in Lithuania (Ignalina Units 1 and 2), the Slovak Republic (Bohunice VI Units 1 and 2) and Bulgaria (Kozluduy Units 1–4). The 500 million euro in grant funds will assist these countries with the early phase of decommissioning as well as in restructuring, upgrading and modernizing the energy production, transmission and distribution sectors, and improving energy efficiency more generally.

In December 2000 the EBRD approved a US$215-million loan to Ukraine's nuclear operator for the completion and safety upgrades to the Khmelnitsky Unit 2 and Rovno Unit 4 (K2R4) nuclear power plants. Canada supported this project at the EBRD Board. Canada considers that this project will contribute to a substantial improvement in nuclear safety and to energy sector reform in Ukraine. EBRD financing is conditional on the permanent closure of the older Chernobyl 3 reactor; Unit 3 was closed on December 15, 2000. In addition, EBRD financing ensures K2R4 will be completed to Western safety standards and is conditional on assurances that nuclear safety standards in Ukraine will be further improved and properly maintained.

Addressing Corruption and Poor Governance

The Bank's medium-term priorities include addressing issues of corruption and governance, as these are significant factors influencing the investment climate in the Bank's countries of operation. Key efforts in this regard include strengthening the policy dialogue with governments by achieving joint agreement on necessary improvements. Important high-level venues for this dialogue are the Foreign Investment Advisory Councils in Russia, Ukraine and Kazakhstan. They bring together government ministers, political leaders from the Bank's countries of operation, representatives of the international business community and high-ranking EBRD officials twice yearly to discuss how to improve the investment climate in the countries.

The transition countries, like most emerging economies, face significant challenges in improving transparency and governance. The Bank reviews on an annual basis, as required by its statutes, each country's progress towards multi-party democracy and pluralism. These principles, effectively implemented, contribute to transparency in government policy making and act as a check on corruption. In 2000, following a review of Turkmenistan, the Bank moved to curtail new public sector lending there until political reforms were forthcoming and the government demonstrated a commitment to economic reform. Until then operations will be limited to private sector projects that can be relatively insulated from government economic policies and that contribute to building a constituency for reform. The Bank has similarly limited operations in Belarus. Canada fully supports this approach.

The EBRD seeks to improve governance and transparency largely through the projects it undertakes. Equity investments have been an important tool in this regard. The Bank's participation on the board of directors of companies in which it invests has been instrumental in improving the transparency of their accounting and business practices and their respect for minority shareholder rights. It is hoped that the success of these companies will demonstrate the importance of applying similar practices more broadly in the region. In addition, all Bank counterparts are examined to ensure they meet the highest standards of business practice. The Bank now routinely seeks the services of forensic accountants and other specialized firms to perform integrity checks on potential investee companies and their management and shareholders. The EBRD's public procurement rules underline, for those doing business with the EBRD, the standards of ethics and conduct required during the procurement and execution of EBRD-financed projects.

The Bank's work in the area of legal transition also plays an important role in addressing issues of corruption and poor governance. Under the Legal Transition Programme, the Bank continued to work to improve the legal environment in its countries of operation by fostering interest and advancing legal reform in six areas: bankruptcy, company law/corporate governance, concessions, financial market regulation, secured transactions and telecommunications. In addition, the Bank continued to participate in

international standard-setting efforts, including the World Bank's Insolvency Initiative, which seeks to develop international principles of bankruptcy, and the Financial Stability Forum's efforts to co-ordinate the development and implementation of international financial standards. The Bank also initiated a project with the Russian Federal Commission for the Securities Market to develop a Corporate Governance Code. To promote transparency, the EBRD publishes an annual survey of the extensiveness and effectiveness of various commercial laws in the region in its legal journal, *Law in Transition*.

INSTITUTIONAL DEVELOPMENTS

Enhancing Transparency and Accountability and Strengthening Internal Governance

Public Information Policy – In 2000 the EBRD modernized its Public Information Policy to broaden significantly the scope of information that the Bank makes available to the public. The policy is based on the presumption that information about Bank activities should be made public in the absence of a compelling reason for confidentiality. The following documents are now made available to the public with commercially sensitive information deleted as required: draft sectoral policies (for public comment); final sectoral policies; Board-approved country strategies following consultation with the country concerned; summaries of medium- and long-term operational strategies; executive summaries of environmental impact assessments for public and private sector projects; and reports on public sector projects (on a request basis). The new policy also requires management to report annually to the Board on the implementation of the Public Information Policy. These findings are made available on the Bank's Web site.

Canada welcomes the new policy as a marked improvement over the previous public access and disclosure of information policy. The new policy is consistent with the call by G-7 finance ministers in Fukuoka, Japan, in 2000 for higher standards of transparency and accountability for multilateral development banks. In all international financial institutions in which it is a member, Canada has been at the forefront of efforts to improve transparency and accountability.

NGO Liaison Officer – A non-governmental organization (NGO) Liaison Officer was appointed in 2000 to serve as a point of contact between the Bank and the NGO community. The position is presently part-time and on a consultancy basis. The Bank, at the request of the Board, intends to convert the position into a permanent post within the next six months. The NGO Liaison Officer is located in the Communications Department, which from February 2001 has been headed by a Canadian. It is hoped that over the course of the next year, the role of the Liaison Officer will take on greater importance in all Bank operations.

Chief Compliance Officer – In March 2000, in an effort to further strengthen internal governance, the EBRD appointed its first Chief Compliance Officer, responsible for promoting good governance within the Bank and ensuring that all employees respect the highest standards of business integrity. During the course of the year the Compliance Officer identified a number of areas where attention should be focused to avoid possible breaches of integrity. These include money laundering, confidentiality, insider trading and conflicts of interest. The Compliance Officer has developed a training program for EBRD nominees to boards of directors of enterprises in which the Bank has invested to ensure nominees are fully aware of their responsibilities and possible actions that could breach the Bank's integrity. Further initiatives are being developed. The decision to appoint a compliance officer should help provide guidance to employees on appropriate behaviours and strengthen Bank policies and procedures to prevent breaches of integrity.

Changes in Presidency and Senior Management

Resignation of President Köhler – In 2000, after a little more than a year at the helm of the EBRD, Horst Köhler stepped down as President of the EBRD to assume the position of Managing Director of the International Monetary Fund. During his term at the EBRD, Mr. Köhler introduced a number of operational and organizational changes in response to the Russian financial crisis and the experience of 10 years of transition.

Appointment of President Lemierre – Mr. Jean Lemierre was unanimously elected as the new President at the Annual General Meeting in May 2000. Mr. Lemierre's appointment follows a distinguished career in the French public service, where he held the position of Director of the French Treasury Department, the top position there, and was France's G-7 Deputy. Under Mr. Lemierre's leadership the Bank is assigning greater importance to the development aspects of its mandate, while retaining its project-centred private sector focus. This has meant an increasing focus on how Bank operations, private and public, contribute to improving living conditions and development in the region. Since his election President Lemierre has met with the heads of the World Bank, the International Monetary Fund and other regional development banks to build on their complementarities.

Senior Management Appointments – The Bank appointed a new Vice President of Personnel and Administration in 2000. Mrs. Hanna Gronkiewicz-Waltz, the former President of the National Bank of Poland (Poland's central bank), assumed her responsibilities in January 2001. The new VP will face significant organizational challenges to ensure the EBRD meets the transition challenges of the next decade. The Vice President, Evaluation and Operational and Environmental Support, Joachim Jahnke, was re-appointed for a two-year term. In addition, University of Cambridge professor William Buiter took up the position of Chief Economist in June.

New Members

The Bank expanded its membership to include Mongolia in October 2000 and the Federal Republic of Yugoslavia in January 2001. Although Mongolia, an economy in transition from central planning, is now a member of the EBRD, it is not eligible to be a country of operation. According to the Articles of Agreement establishing the Bank, it can conduct its operations only in countries from Central and Eastern Europe and the former Soviet Union. Mongolia is widely viewed to be part of Asia, not Europe. The Federal Republic of Yugoslavia, by virtue of its geographic position within Europe, is a recipient country for Bank operations.

MANAGING CANADA'S INTERESTS

Role of Governors – The highest authority in the Bank is the Board of Governors. Member countries are represented by a Governor and an Alternate Governor. The Honourable Paul Martin, Minister of Finance, is the Canadian Governor and Mr. Gaëtan Lavertu, Deputy Minister of Foreign Affairs, is the Alternate Governor.

Role of the Board of Directors – The Board of Directors is responsible for the general operations of the Bank. The Board is composed of 23 members, of which 4 are non-European members. Canada is the third largest non-European shareholder, after the United States and Japan, and by virtue of its share has the right to elect its own Director. Canada also represents Morocco at the Bank. The Canadian Director is Patrice Muller. The Minister (Economic/Commercial) at the Canadian High Commission in London, Tom MacDonald, is the non-resident Alternate Director and represents Canada in the absence of the Canadian Director.

Role of Canadian Government Departments – Within the Canadian government, responsibility for oversight of the EBRD's activities resides with the International Finance and Economic Analysis Division of the Department of Finance. In consultation with the Department of Foreign Affairs and International Trade and CIDA, the Department of Finance regularly reviews the Bank's policy papers and proposed country strategies and provides advice to the Canadian Director.

Functions of the Canadian Director – In addition to participation in regular Board meetings, for much of 2000 the Canadian Director was also a member of the Financial and Operations Policies Committee, which reviews financial policies, including the Bank's borrowing policy, general policies relating to operations, and procedures and reporting requirements. Since September 2000 the Canadian Director has been a member of the Budget and Administrative Affairs Committee, which considers general budgetary policy,

proposals and procedures as well as personnel, administrative and organization matters, including administrative matters relating to Directors and their staff. The Canadian Director is also the Chairman of the Board Steering Group, which provides an important co-ordination and liaison function between the Board and senior Bank management.

Positions Taken in 2000 – To ensure the EBRD remains additional and contributes to the transition process, Canada continued to advocate increased Bank efforts on finding sound projects in countries in the early and intermediate stages of transition respecting the principles of multi-party democracy and making efforts at reform. In our view, only by focusing on quality will the Bank contribute to advancing the transition in these difficult markets. In the advanced transition countries Canada has underlined the need for Bank financing to be additional, as the Bank's Articles of Agreement state that it should not displace financing available from the private sector on reasonable terms. Therefore, we have urged the Bank to be innovative in the advanced transition countries by seeking out niche activities and developing new financial products that can push back the transition frontier in countries where private sector financial and capital markets are increasingly active in the EBRD's traditional sectors and product lines.

Canada's Voting Record

Canada and other shareholders typically raise concerns and questions about specific Bank operations before they get to the Board. As a result, decisions at the Board are generally taken by consensus without a formal vote. Nevertheless, the Canadian Director abstained or voted against the following policies and projects:

- He abstained on the Sovereign Pricing Policy because the criteria permitting derogations from the Bank's uniform pricing policy on sovereign loans were not, in Canada's view, sufficiently stringent with respect to additionality. Further, Canada always expressed a strong preference for maintaining uniform pricing.
- He abstained on a US$150-million loan to LUKOIL, one of the largest Russian oil companies, because of serious doubts about the Bank's additionality, given the profitability of the company in light of high oil prices, as well as concerns about reputation risks to the Bank stemming from the corporation's poor governance and lack of transparency.
- He voted against a EUR100-million loan to the state-owned Polish National Railways because of concerns about the loan's additionality.
- He voted against a US$52.5-million loan to Makstil for the production of steel plate in FYR Macedonia because of concerns that the project will not increase Makstil's knowledge of the international steel market and marketing capacity and thus will likely have little long-term transition impact.
- He abstained on a US$59.5-million loan and a US$5-million equity investment in VIZ Stahl, an electrical steel producer in Russia, because of lingering concerns about the project's potential transition impact.

Canada is a strong proponent of the Bank working in partnership with other international financial institutions to address the complex issue of institutional reform in the transition economies, as well as the need to improve social conditions in the countries of operation. The Canadian Director has also frequently spoken to the Board on the importance of the Bank's charter requirement that member countries be committed to market reform and multi-party democracy.

Canada has been a strong proponent of greater EBRD transparency and shareholder accountability, believing that the Bank should be a model of behaviour for the region. Therefore, Canada pushed hard for the EBRD to increase the transparency of its operations during the review of its public disclosure of information policy. Canada also strongly supported recent measures to strengthen internal governance at the Bank to ensure that all staff function at the highest standards of business integrity as well as efforts to strengthen the budget process. In particular, this included the development of a corporate scorecard, which Canada was instrumental in developing, and against which Bank staff performance will be measured.

In addition, Canada has been at the forefront in recognizing the role that the EBRD has to play in poverty reduction in the region while respecting the project-centred private sector focus of its mandate. The Canadian Director has played a leadership role in this area by encouraging greater emphasis on poverty reduction in the Bank's Country Strategies and better integration of EBRD work into the World Bank's Comprehensive Development Framework, a development strategy "owned" by the country and supported by partnerships among governments, donors, civil society, the private sector and development institutions. Combined, these efforts to improve transparency and accountability, internal governance and the institution's focus on poverty reduction support the call by G-7 finance ministers in June 2000 to strengthen the multilateral development banks.

CANADIAN COMMERCIAL INTERESTS

The EBRD offers a wide variety of opportunities for Canadian businesses. One of the tasks of the Canadian office is to make Canadian business people aware of investment opportunities, explain how the Bank's contracting works and ensure that all contracts are awarded in accordance with the Bank's procurement policies and rules.

To achieve these objectives, the Canadian office provides market information and intelligence to Canadian firms, advises Canadian project sponsors on EBRD financing options, develops commercial co-financing opportunities with the Export Development Corporation and Canadian financial institutions, identifies and sources EBRD procurement opportunities with the Department of Foreign Affairs and International Trade and Industry Canada, and promotes Canadian technical co-operation activities and official co-financing between the EBRD and CIDA.

In 2000 EBRD participation in three Canadian-sponsored transactions was approved by the Bank's Board of Directors, representing EBRD financial commitments of 76.9 million euro. (The aggregate size of the three projects is 311.7 million euro.) A description of each of the Canadian-sponsored projects is given in Annex 2. Also in 2000 Canadian consultants were awarded four EBRD technical co-operation assignments totalling 533,382 euro. These assignments were in the following countries and sectors: Ukraine telecommunications regulatory development; Russia Far-East air navigation modernization; Romania municipal environmental strengthening; and Russia alluvial gold mining sector development. Looking forward, a key challenge for the Canadian Director's Office will be to broaden the base of high-quality Canadian project sponsors with whom the Bank invests, as well as to augment Canadian procurement awarded through competitive tender procedures in the EBRD's public sector operations.

Canadians are also well represented on EBRD staff. At the end of 2000 Canadians accounted for 4.4 per cent of the Bank's professional positions, above Canada's 3.4-per-cent share of the institution's capital. It is noteworthy that a Canadian heads the Baltic Team and another Canadian has been appointed as the new Director of Communications.

Promoting Canada's Interests

Members of the Canadian office made five visits to Canada in 2000 to meet with business people, conduct seminars, speak at conferences and consult with government officials. This included the Canadian Director speaking at the World Petroleum Congress in Calgary to promote the EBRD to the Canadian oil and gas industry; promoting the Bank to the Canadian financial and business community in Montréal; and speaking to the International Finance Club of Montréal about the EBRD and its region of operation. In addition, the Assistant to the Director promoted the EBRD to the Canadian environmental industry at the Vancouver Globe 2000 Conference in March and met with a large number of Canadian firms in Montréal and Toronto to inform them about the EBRD. The Canadian office has also met with at least 160 Canadians including provincial government representatives, consultants, academics, and representatives of law firms and banks.

Canada's commercial interests in the region were also promoted by:

- the Canadian Director meeting with the Canadian business community at the opening of the office of the Caisse de dépôt et placement du Québec in Paris;
- participation of the Canadian Director in the Canada-Russia Intergovernmental Economic Mission and the Central Europe Canadian Trade Mission in Hungary; and
- promotion by the Canadian Director's Assistant of the Canadian office and the EBRD as instruments for advancing Canadian commercial interests, particularly in the municipal environmental infrastructure sector, to a Quebec trade mission in Romania.

In addition, the Canadian Director and Assistant briefed Canadian parliamentarians visiting the caucuses in Azerbaijan and Kazakhstan respectively.

CHALLENGES AHEAD

Most of the countries of the region have made progress in economic and political transition since the early 1990s. Throughout this process the EBRD has, both directly and through the demonstration effects of its projects, helped to advance the transition process. The Bank has been important in catalyzing private sector investment in the region and has been a strong force in promoting entrepreneurship, particularly through its support for SMEs.

The last 10 years of transition have provided clear lessons for the future. Countries that have achieved the more rapid and comprehensive reforms – particularly in liberalizing markets and trade, hardening budget constraints and fostering the new private sector by removing obstacles to the entry and exit of enterprises – have laid solid foundations for sustaining progress in reform. In these economies market-supporting institutions have tended to develop. These institutional frameworks – predictable fiscal and regulatory environments, secure property rights, an impartial judiciary and sound financial supervision and regulation – combined with appropriate macroeconomic policies, are laying the foundations for sustained rapid growth and providing increased access to international capital markets.

In contrast, in some other countries in the Bank's region of operation, particularly those further east, progress in putting in place the institutions that underpin a market economy has been limited, and the process of liberalization and privatization is far from complete. As a result, economic growth remains vulnerable to external and internal shocks. In addition, the significant increase in poverty and inequality since the start of transition has eroded support for necessary reforms in many countries. Overcoming resistance to reform will be a challenge; it will require creating new employment opportunities and social fallback options for those displaced by structural change and breaking the hold of powerful vested interests over the reform process.

Good governance will continue to play a critical role in the future success of the region. Good corporate governance is one aspect of this role. However, the state also has a strong role to play in supporting an enabling investment climate by promoting sound institutions, administering tax collection and improving legal and regulatory frameworks. It must ensure that appropriate legislation is not only developed, but is also properly implemented and enforced.

In assisting its member countries over the next decade of transition, the EBRD will face significant challenges in growing and managing its portfolio. In the advanced transition countries, which are increasingly able to obtain private sector financing, the Bank will have to develop new products and activities to remain additional. In the early and intermediate transition economies and Russia, the challenge will be finding quality projects in a high-risk environment characterized by a lack of market-supporting institutions. Over the coming decade the Bank will have to work in close partnership with other international financial institutions to address these complex investment climate issues. Expanded co-operation with international financial institutions will be necessary to develop high transition impact projects with specific social benefits and poverty alleviation features that may strengthen the willingness of governments in the region to move forward with politically difficult but essential reforms, particularly the restructuring or closure of large enterprises.

A clear lesson from the past 10 years is that transition in the region is a complex and difficult process that will take longer than many initially expected. The primary responsibility for shaping a response to the challenges of transition lies with the countries themselves. The international financial institutions, particularly the EBRD, have an important supporting role to play. Canada will continue to strongly support these efforts.

Contacting the Office of the Director for Canada

The Canadian Director's office at the EBRD may be reached at:

Office of the Director for Canada and Morocco
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square, Room 8.15
London, EC2A 2JN
United Kingdom

Mr. Patrice Muller, Director	Tel: 44-20-7338-6457
Mr. Tom MacDonald, Alternate Director[1]	Tel: 44-20-7338-6507
Ms. Josée Berthiaume, Director's Assistant[2]	Tel: 44-20-7338-6458
Mr. John Kur, Director's Assistant[3]	Tel: 44-20-7338-6509
Mrs. Alicja Kujawa, Executive Secretary	Tel: 44-20-7338-6507
	Fax: 44-20-7338-6062
	Internet address: kujawaA@ebrd.com

[1] Resident at the Canadian High Commission in London.

[2] Responsible for policy matters.

[3] Responsible for business development and investor liaison.

For More Information on the EBRD

The Bank releases considerable information on its various activities. Bank publications include information guides (e.g., *Financing With the EBRD*), special reports (e.g., the *Annual Report, Transition Report*), country strategies and assorted fact sheets.

Information can also be obtained on the Bank's Web site:

http://www.ebrd.com/

Requests for information can be addressed to:

Publications Desk
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square
London, EC2A 2JN
United Kingdom
(Fax: 44-20-7338-7544)

Annex 1

The Bank's Financial Activities

The Bank's financial activities are divided into ordinary and special operations, depending on the source of funds. Ordinary operations are financed from the ordinary capital resources of the Bank, which comprise subscribed capital, market borrowings and income from loans and investments. Special operations are those financed by "Special Funds" for specially designated purposes that are typically outside the Bank's regular activities. Unlike other regional development banks, however, the EBRD does not operate a concessional or "soft" loan window.

Ordinary Capital Resources

At the end of 2000 the total authorized capital of the Bank was 20 billion euro (C$28 billion). Canada has subscribed to 3.4 per cent – or 680 million euro (C$958 million) – of the Bank's authorized capital. Canadian contributions to the Bank's capital are made in US dollars (at a pre-determined euro/US$ exchange rate).

In 2000 Canada made its third purchase of shares under the first capital increase (which came into effect April 3, 1997, and doubled the initial 10-billion euro capital base). Under the first capital increase, 77.5 per cent of our share is "callable," meaning that the Bank can request these resources in the unlikely event that it requires them to meet its financial obligations to bondholders; the balance, or 22.5 per cent, is "paid-in." Payments will be made in eight equal annual instalments of US$12,145,331.25 (40 per cent in cash and 60 per cent in non-interest-bearing demand notes encashed over five years). Under the initial capital, 30 per cent was paid-in over five years (split evenly between cash and notes encashed over a three-year period) and 70 per cent callable. Canada completed payments for the initial capital in April 1997. The table below details Canadian payments to the Bank in US dollars.

Canada's contributions to the Bank's capital are non-budgetary expenditures because our shares in the Bank are considered an asset. Nonetheless, Canada's contributions to the Bank do increase the Government's borrowing requirements.

Canadian Payments to the EBRD

Year	Notes	Cash	Encashment of notes	Total cash outlay
		(in US dollars)		
1991	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1992	11,903,502	11,903,502	3,967,834	15,871,336
1993	11,903,502	11,903,502	7,935,668	19,839,170
1994	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1995	11,903,502	11,903,502	11,903,502	23,807,004
1996	–	–	7,935,668	7,935,668
1997	–	–	3,967,334	3,967,334
1998	7,287,198	4,858,132	1,457,439	6,315,572
1999	7,287,198	4,858,132	2,914,878	7,773,010
2000	7,287,198	4,858,132	4,372,317	9,230,449
Total	81,379,104	74,091,906	68,261,644	142,353,551

Market Borrowings

At the end of 2000 cumulative borrowings by the Bank totalled 14.1 billion euro (C$19.9 billion) with an average maturity of 9.5 years at an average cost of funds of LIBOR (London Inter-Bank Offered Rate) minus 31 basis points. Funds have been swapped into floating-rate instruments, primarily in US dollars, euro and Deutsche Marks.

Standard & Poor's has assigned the Bank an AAA long-term and A1+ short-term credit rating. Moody's Investors Service has similarly rated the EBRD long-term bonds AAA.

Special Operations

The EBRD administers a number of bilateral and multilateral concessional funds. Canada has contributed to the following special funds:

The Canada Technical Co-operation Fund – The main purpose of this fund is to provide financing to hire Canadian consultants for EBRD projects. Canada has contributed C$7.66 million since the fund was established in 1992.

Chernobyl Shelter Fund – The main purpose of this fund is to secure the sarcophagus around the destroyed Unit IV nuclear reactor in Ukraine. The total estimated cost of this eight-year project is US$768 million, of which US$391 million has been pledged so far. Canada has pledged a contribution of US$20 million to be paid over six years starting in 1998.

Nuclear Safety Account (NSA) – This facility was established in 1993 to help finance the closure of the Chernobyl nuclear power plant and to improve safety conditions at nuclear power plants in countries of operation until the plants can be closed. The NSA complements other bilateral and multilateral nuclear safety

technical assistance and functions in parallel with multilateral efforts to achieve broader energy sector reform in the region. Canada has contributed C$19.5 million to the total fund of 289 million euro (C$407.3 million).

Russia Small Business Fund (RSBF) – The purpose of this fund is to establish a facility for small business finance and micro lending in various regions of Russia. Canada has contributed US$8.1 million towards the US$300-million fund, including a new contribution of US$2 million in 1998 for investments in northern Russia in response to the success of the fund. The RSBF was established in 1993 as a pilot project and became permanent in 1995.

Trust Fund for South Eastern Europe – At the end of 2000 CIDA approved a C$8-million contribution agreement with the EBRD for technical co-operation and co-financing activities in Albania, Bosnia and Herzegovina, Bulgaria, Croatia, FYR Macedonia, Romania and the Federal Republic of Yugoslavia (Kosovo, Montenegro and Serbia) in support of the EBRD's South Eastern Europe Action Plan. C$6 million will be available to the EBRD for technical co-operation and co-financing tied to Canadian consultants and suppliers, with the remainder available to the EBRD for untied co-financing of critical investment projects under the Bank's Balkan Region Special Fund.

TurnAround Management Programme – The TurnAround Management Programme was established in 1992-93 to match up senior industrial advisors from market-driven economies with chief executives of selected firms in the region. The objective is to provide industrial management know-how and develop business skills so that these companies can become competitive and profitable. In 1999 Canada contributed C$550,000 to this program to be used to hire Canadian advisors.

Ukraine MicroFinance Bank – In 2000 CIDA entered into a contribution agreement with the EBRD to provide C$1.25 million over the next two years for the provision of technical assistance related to the development of the Ukraine MicroFinance Bank (MFB). The MFB will develop a branch network throughout Ukraine, with special attention being paid to Slavutych, the community where many employees of the Chernobyl nuclear power plant reside. As a greenfield operation specializing in financial services for the micro and small enterprise sector, the MFB will also serve as a demonstration bank for the Ukrainian commercial banking sector to show the commercial viability of micro and small enterprise lending.

Technical assistance in support of the Ukraine Micro, Small and Medium-Sized Enterprises Line of Credit II – Between 1999 and 2003 CIDA will provide C$3 million for technical assistance services by qualified Canadian organizations to Ukrainian commercial banks receiving loans under the EBRD's Ukraine Micro, Small and Medium-Sized Enterprises Line of Credit II for on-lending to micro, small and medium-sized enterprises. The technical assistance will include risk- and loan-evaluation training.

ANNEX 2

EBRD – CANADIAN-SPONSORED PROJECT ACTIVITY IN 2000

Date of signing	Canadian company	Project country	Project name	Type of financing	Sector	EBRD commitment (millions of euro)	Total project cost (millions of euro)
June 2000	CADIM	Regional (Focus on Poland, Czech Republic and Hungary)	Central Europe Property Partners Fund	Equity	Property development	44.4	144.4
November 2000	Telesystem International Wireless Corporation	Czech Republic	Cesky Mobil	Equity	Tele-communications	27.8	144.4
December 2000	TrizecHahn	Regional (focus on Hungary)	Trigranit II	Equity	Property development	4.7	22.9
Total (euro)						76.9	311.7

ANNEX 3

DOING BUSINESS WITH THE EBRD

General inquiries about working with the EBRD should be directed to the Office of the Director for Canada or to the Bank's **Communications Department** in London (tel: 44-20-7338-6096; fax: 44-20-7448-6690).

Canadian Project Sponsors: Canadian companies interested in potentially sponsoring a project with the EBRD are requested to direct initial inquiries either to Project Inquiries in London (tel: 44-20-7338-6282 or 44-20-7338-6252; fax: 44-20-7338-6102) or to the Bank's resident office in the country of operation. Summaries of EBRD private sector operations can be obtained on the Bank's Web site: http://www.ebrd.com/.

Canadian Suppliers of Goods and Works: The EBRD makes available information on all stages of public sector project development, from the point a project has been identified by the Bank through to its approval. Procurement opportunities and co-financing notices, as well as contract awards information, can be accessed on the Bank's Web site free of charge (see address above).

Canadian Consultants: The EBRD's Web site contains technical co-operation notifications and invitations for expressions of interest for consultancy services pertaining to both public and private sector projects. The EBRD also makes use of the World Bank's electronic Data on Consultants (DACON) registration system. Although it is not required for consultants to register with DACON to be eligible for EBRD assignments, it is nonetheless advisable as a useful marketing tool. Requests for DACON registration packages should be sent directly to:

DACON Information Centre
World Bank
1818 H Street
Washington, DC 20433 USA

Individual Canadians: The EBRD maintains a recruitment section on its Web site which provides information on specific employment competitions at the Bank as they become available. In general, applications for employment for both permanent positions and summer jobs should be sent to:

Franco Furno, Director of Personnel
Personnel Department
European Bank for Reconstruction and Development
One Exchange Square
London, EC2A 2JN
United Kingdom

ANNEX 4

EBRD MEMBERSHIP – AS AT DECEMBER 31, 2000

	Share of the Bank's capital (%)
European Members	
Austria	2.28
Belgium	2.28
Cyprus	0.10
Denmark	1.20
Finland	1.25
France	8.52
Germany	8.52
Greece	0.65
Iceland	0.10
Ireland	0.30
Israel	0.65
Italy	8.52
Liechtenstein	0.02
Luxembourg	0.20
Malta	0.01
Netherlands	2.48
Norway	1.25
Portugal	0.42
Spain	3.40
Sweden	2.28
Switzerland	2.28
Turkey	1.15
United Kingdom	8.52
European Union	3.00
European Investment Bank	3.00
Non-European Members	
Australia	0.50
Canada	**3.40**
Egypt	0.10
Japan	8.52
Korea, Republic of	1.00
Mexico	0.15
Mongolia	0.01
Morocco	0.05
New Zealand	0.05
United States	10.00

	Share of the Bank's capital (%)
Countries of Operation	
Albania	0.10
Armenia	0.05
Azerbaijan	0.10
Belarus	0.20
Bosnia and Herzegovina	0.17
Bulgaria	0.79
Croatia	0.36
Czech Republic	0.85
Estonia	0.10
FYR Macedonia	0.07
Georgia	0.10
Hungary	0.79
Kazakhstan	0.23
Kyrgyzstan	0.10
Latvia	0.10
Lithuania	0.10
Moldova	0.10
Poland	1.28
Romania	0.48
Russia	4.00
Slovak Republic	0.43
Slovenia	0.21
Tajikistan	0.10
Turkmenistan	0.01
Ukraine	0.80
Uzbekistan	0.21

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN VERTU DE LA *LOI SUR L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT*

2000

Canada

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN VERTU DE LA *LOI SUR L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT*

2000

Préparé par
la Direction des finances
et des échanges internationaux
Mars 2001

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
300, avenue Laurier Ouest, tour Ouest, pièce P-135
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

Également accessible sur Internet à l'adresse
http://www.fin.gc.ca/

This publication is also available in English.

N° de cat. : FI-29/2000F
ISBN 0-662-85702-X

Table des Matières

Introduction 5

Avantages de l'adhésion 6

Rôle et mandat de la BERD 6

Faits saillants en 2000 8

- Russie 11
- Europe centrale et pays baltes 12
- Europe du Sud-Est 13
- La CEI hors Russie 15

Rapport sur la transition – 2000 16

La situation financière en 2000 18

- Mesures administratives et d'économie 20

Les priorités du Canada en 2000 21

- Développement du secteur privé 22
- Activités dans le secteur financier 27
- Environnement 28
- Faire échec à la corruption et combler les lacunes en matière de régie 32

Changements institutionnels 33

- Amélioration de la transparence et de la responsabilisation, et renforcement de la régie interne 33
- Changements – présidence et haute direction 34
- Nouveaux membres 35

Gestion des intérêts du Canada 35

Intérêts commerciaux canadiens 38

Prochains défis 40

Annexes

1. Activités financières de la Banque 43
   - Ressources ordinaires en capital 43
   - Emprunts sur les marchés 44
   - Opérations spéciales 44
2. BERD – Activités en 2000 dans le cadre des projets parrainés par des entreprises canadiennes 47
3. Pour faire affaire avec la BERD 48
4. Membres de la BERD – au 31 décembre 2000 49

INTRODUCTION

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (la « BERD » ou la « Banque ») a été fondée en 1991. Elle a pour mandat de faciliter le passage à une économie de marché dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, de même que dans les républiques de l'ancienne Union soviétique, et de favoriser l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans les pays de cette région qui s'engagent à respecter les principes fondamentaux de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché (voir à l'annexe 4 la liste des 26 pays où opère la BERD).

La BERD partage bon nombre des caractéristiques des autres banques de développement, dont la Banque mondiale et les autres banques de développement régional. Elle se démarque toutefois par trois traits particuliers. Premièrement, elle met résolument l'accent sur le secteur privé et sur l'aide à la transition d'une économie dont la planification est centralisée à une économie de marché stable. En vertu de sa charte, la Banque doit consacrer au moins 60 % de ses engagements financiers au secteur privé ou à des entreprises d'État mettant en œuvre un programme de privatisation au chapitre de la propriété et du contrôle. Deuxièmement, le mandat de la Banque accorde une importance particulière à la promotion des institutions démocratiques et des droits de la personne dans les pays d'opérations. Troisièmement, la BERD s'engage clairement, aux termes des articles de l'Accord, à garantir la viabilité de l'environnement dans tous ses projets.

La Banque s'efforce d'aider les 26 pays où elle opère à mettre en œuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles, en tenant compte des besoins particuliers des pays qui en sont à diverses étapes du processus de transition. Plus particulièrement, ses activités à l'égard du secteur privé sont surtout axées sur la restructuration des entreprises, notamment le renforcement des institutions financières, et sur le développement de l'infrastructure dont a besoin le secteur privé. La BERD compte 61 membres : 59 pays, l'Union européenne (UE) et la Banque européenne d'investissement (voir à l'annexe 4 la liste des pays membres)[1].

Le Canada est le huitième membre de la Banque en importance (ex æquo avec l'Espagne), après les autres pays du Groupe des Sept (G-7) et la Russie. Sa participation officielle est autorisée par la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (la *Loi*), promulguée en février 1991. Aux termes de l'article 7 de la *Loi* :

> Le ministre [des Finances] fait déposer devant chaque chambre du Parlement, au plus tard le 31mars ou, si celle-ci ne siège pas, dans les trente jours de séance ultérieurs, un rapport d'activité pour l'année civile précédente contenant un résumé général des opérations effectuées sous le régime de la présente loi, y compris des éléments concernant le développement durable au sens de l'article 2 de l'Accord et les droits de la personne.

Conformément à cette exigence, le présent rapport passe en revue les activités et les opérations de la Banque en 2000.

[1] La République fédérale de Yougoslavie est devenue membre de la Banque en janvier 2001, ce qui a porté le nombre de pays membres à 62, et à 27 le nombre de pays où opère la BERD.

AVANTAGES DE L'ADHÉSION

En sa qualité de grand pays commerçant, le Canada s'intéresse à la paix et à la stabilité à l'échelle mondiale. C'est justement cet objectif qui sera atteint lorsque l'Europe centrale, l'Europe de l'Est et l'ancienne Union soviétique auront été intégrées à l'économie et aux institutions mondiales. La BERD, en favorisant la poursuite de la réforme économique dans la région, contribue à l'intégration de celle-ci à l'économie mondiale.

L'adhésion à la BERD procure différents avantages précis :

- Le ministre des Finances est un gouverneur de la Banque et choisit un directeur exécutif du conseil d'administration composé de 23 administrateurs. Le Canada peut ainsi exercer une influence de haut niveau sur les décisions que prend la BERD en matière d'investissement dans la région et sur les politiques de promotion du développement régional.
- La BERD offre des débouchés commerciaux au secteur privé canadien, permet de diversifier les marchés nationaux des entreprises canadiennes et appuie les investissements canadiens dans la région.

RÔLE ET MANDAT DE LA BERD

La BERD :

- favorise la transition des anciennes économies à planification centralisée d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et des républiques de l'ancienne Union soviétique vers une économie de marché;
- fait la promotion de l'entrepreneuriat privé (consacre au moins 60 % de ses ressources à des projets du secteur privé et le reste, à des projets commercialement viables du secteur public qui favorisent le développement du secteur privé);
- pratique ses activités uniquement dans les pays qui s'engagent à respecter les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché;
- fait la promotion d'un développement durable et respectueux de l'environnement;
- est financièrement autonome.

Les activités de la BERD visant à appuyer la transition vers une économie de marché reposent sur trois principes : l'optimisation de l'effet de la transition, l'additionnalité et le recours à de saines pratiques bancaires. Sont admissibles à une aide financière les projets qui permettent d'élargir et d'améliorer les marchés, qui aident à mettre sur pied les institutions nécessaires au soutien d'une économie de marché et qui font la démonstration et la promotion de compétences axées sur les marchés et de saines pratiques commerciales. L'aide accordée par la BERD doit également s'ajouter au financement provenant d'autres sources, et non s'y substituer, de manière à confirmer la contribution de la Banque au processus de transition. Enfin, les projets de la Banque doivent faire appel à de saines pratiques bancaires, démontrant ainsi aux investisseurs privés que la région offre des rendements intéressants. L'adhésion au principe des saines pratiques bancaires contribue également au maintien de la viabilité financière de la BERD, et donc à son attrait à titre de co-investisseur aux yeux du secteur privé.

La Banque favorise la transition économique dans ses pays d'opérations en faisant fonction de catalyseur afin d'accroître les fonds accordés au secteur privé. Les besoins financiers de ces pays ne peuvent être entièrement satisfaits par des sources de financement bilatérales et multilatérales officielles, et bon nombre d'investisseurs étrangers privés hésitent à investir dans la région, surtout la partie Est. En offrant une structure générale dans le cadre de laquelle une aide financière accrue peut être constituée pour les investissements du secteur privé, la BERD joue un rôle de catalyseur pour la mobilisation de capitaux. En 2000, chaque euro investi par la BERD a permis de mobiliser 1,9 euro auprès du secteur privé et d'organismes multilatéraux et bilatéraux[2].

Les projets de la Banque ont une double utilité. Non seulement appuient-ils directement le passage d'une économie dirigée à une économie de marché dans ses pays d'opérations, mais ils donnent un signal qui permet d'attirer des investisseurs nationaux et étrangers. À l'instar de la Société financière internationale du Groupe de la Banque mondiale, la Banque doit exercer ses activités sur une base purement commerciale et inciter, au moyen de projets rentables et non de subventions, des sociétés à investir dans divers pays.

[2] Au 29 décembre 2000, un euro valait 1,4092 dollar canadien tandis qu'un dollar américain valait 1,5002 dollar canadien.

FAITS SAILLANTS EN 2000

La croissance a repris de façon marquée en 2000 dans la plupart des pays en transition. Le produit intérieur brut (PIB) réel a connu une hausse légèrement supérieure à 5 % dans l'ensemble de la région, ce qui est nettement mieux qu'en 1999, où cette hausse avait été de 2,1 %. La reprise est le reflet de la forte croissance dans la Communauté des États indépendants (CEI)[3], où le PIB réel a augmenté de 7,4 % en 2000, contre 3,1 % en 1999. Ce résultat est attribuable en grande partie au redressement vigoureux observé en Russie. Dans les autres économies en transition de l'Europe centrale et des pays baltes[4] ainsi que de l'Europe du Sud-Est[5], la production a grimpé de 4,0 %, comparativement à 1,2 % en 1999, la reprise en Europe de l'Ouest ayant stimulé les exportations.

En dépit de la reprise dans la CEI, le niveau du PIB réel à la fin de 2000 s'établissait à environ 60 % de son niveau antérieur à la transition. La reprise dans la CEI au cours des deux dernières années a été en grande partie le fruit de facteurs externes plutôt que des politiques intérieures, ce qui soulève des questions sur sa viabilité. Par contre, à la fin de 2000, la plupart des pays d'Europe centrale et des pays baltes avaient atteint, ou presque, leur niveau de production d'avant la transition. Cette situation s'explique par la rapidité plus grande du processus de réforme dans ces pays et par le fait que, dès le début de la transition, ces derniers connaissaient mieux les principes de l'économie de marché et les institutions sous-jacentes. La rapidité des mesures de réforme d'abord prises dans les pays d'Europe centrale et dans les pays baltes a donné lieu à des pertes d'emploi et de productivité plus marquées que dans une grande partie de la CEI, mais ces pertes ont été éliminées assez rapidement à mesure que la concurrence prenait de l'ampleur. Dans la CEI, les pertes d'emploi et de productivité, moins accentuées au début, perdurent parce qu'une réforme incomplète n'a pas su stimuler suffisamment l'activité économique privée. Résultat : au bout de la première décennie de transition, un écart important existe entre les pays d'Europe centrale et les pays baltes et ceux de la CEI quant au niveau de vie, et cet écart risque fort de persister.

[3] La CEI regroupe les pays suivants: l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldova, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine.

[4] L'Europe centrale comprend la Hongrie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque ainsi que la Slovénie, et les pays baltes, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

[5] L'Europe du Sud-Est comprend l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'ex-république yougoslave (ERY) de Macédoine, la République fédérale de Yougoslavie (devenue membre de la Banque au début de 2001) et la Roumanie. Le Kosovo est une province de la République fédérale de Yougoslavie.

Les progrès de la réforme en 2000, mesurés selon les indicateurs de transition de la BERD, ont été les plus marqués depuis 1997 (voir le tableau de la page 10). Ces progrès ont été observés dans la plupart des pays et dans la plupart des aspects de la réforme. Toutefois, de grands défis doivent encore être relevés dans une grande partie de la région en vue de mettre en place les institutions requises à l'appui d'une économie de marché. Cela est particulièrement vrai dans le cas des pays de l'Europe du Sud-Est et des pays de la CEI, où les changements législatifs et réglementaires ont souvent été de grande ampleur, mais où la mise en application et l'exécution, et donc l'efficacité, des nouvelles lois demeurent lacunaires. La faiblesse persistante des institutions dans ces pays rendra difficile la gestion des déséquilibres macroéconomiques, les secteurs financiers demeurant vulnérables à des poussées d'instabilité.

Le tableau suivant classe les pays en transition d'après divers indicateurs.

Progrès réalisés dans la transition en Europe centrale et en Europe de l'Est, dans les pays baltes et dans la CEI

			Entreprises			Marchés et échanges			Institutions financières	
Pays	Population au milieu de 2000 (millions)	Part du PIB du secteur privé au milieu de 2000 (estimations de la BERD) (%)	Privatisation sur une grande échelle	Privatisation sur une petite échelle	Régie et restructuration	Libéralisation des prix	Système du commerce et des changes	Politique de la concurrence	Réforme des banques et libéralisation des taux d'intérêt	Marchés de valeurs et institutions financières non bancaires
Albanie	3,3	75	2	4	2	3	4+	2-	2+	2-
Arménie	3,8	60	3	3+	2	3	4	1	2+	2
Azerbaïdjan	8,1	45	2-	3+	2	3	3+	2	2	2-
Bélarus	10,2	20	1	2	1	2-	2-	2	1	2
Bosnie-Herzégovine	4,1	35	2	2+	2-	3	3	1	2+	1
Bulgarie	8,1	70	4-	4-	2+	3	4+	2+	3	2
Croatie	4,5	60	3	4+	3-	3	4+	2+	3+	2+
ERY de Macédoine	2,0	55	3	4	2+	3	4	2	3	2-
Estonie	1,4	75	4	4+	3	3	4+	3-	4-	3
Géorgie	5,4	60	3+	4	2	3+	4+	2	2+	2-
Hongrie	10,0	80	4	4+	3+	3+	4+	3	4	4-
Kazakhstan	14,8	60	3	4	2	3	3+	2	2+	2+
Kirghizistan	4,7	60	3	4	2	3	4	2	2+	2
Lettonie	2,4	65	3	4+	3-	3	4+	2+	3	2+
Lituanie	3,7	70	3	4+	3-	3	4	3-	3	3
Moldova	4,3	50	3	3+	2	3+	4	2	2+	2
Ouzbékistan	24,9	45	3-	3	2-	2	1	2	2-	2
Pologne	38,7	70	3+	4+	3	3+	4+	3	3+	4-
République slovaque	5,4	75	4	4+	3	3	4+	3	3	2+
République tchèque	10,3	80	4	4+	3+	3	4+	3	3+	3
Roumanie	22,3	60	3	4-	2	3	4	2+	3-	2
Russie	145,4	70	3+	4	2	3	2+	2+	2-	2-
Slovénie	2,0	55	3	4+	3-	3+	4+	3-	3+	3-
Tadjikistan	6,3	40	2+	3+	2-	3	3+	2-	1	1
Turkménistan	5,1	25	2-	2	1	2	1	1	1	1
Ukraine	49,5	60	3-	3+	2	3	3	2+	2	2

Source : *Transition Report* (BERD, 2000)

Note : La classification des indicateurs de transition utilise une échelle de 1 à 4, où 1 signifie que les réformes ont peu progressé, voire pas du tout, et 4 signifie qu'il existe une économie de marché. Les pays industrialisés les plus avancés obtiendraient la note 4+ relativement à presque tous les indicateurs de transition.

Faits saillants de la performance macroéconomique

- Le PIB réel a progressé de plus de 5 % dans la région, soit le taux le plus élevé depuis le début de la transition; c'est en outre la première fois de son histoire que la région enregistre une progression deux ans de suite. Cette reprise vigoureuse s'est manifestée dans l'ensemble de la région.
- Les tensions inflationnistes se sont accrues dans une bonne partie de l'Europe centrale en 2000, tandis que l'inflation fléchissait dans la plupart des pays de la Communauté des États indépendants (CEI), quoique demeurant supérieure à 10 %.
- Dans beaucoup de pays de la CEI, les dévaluations en 1998-1999 ont concouru à une forte hausse de la dette publique externe libellée dans la monnaie nationale et ont parfois causé des problèmes de gestion de la dette.
- Le déficit du compte courant a diminué dans plusieurs pays de l'Europe centrale, mais il demeure relativement élevé.

Russie

La performance macroéconomique de la Russie en 2000 a dépassé de beaucoup les attentes. Le PIB réel, soutenu par la dévaluation du rouble en 1998 (et sa dépréciation en 1999) ainsi que par l'augmentation marquée des prix moyens du pétrole à l'exportation par rapport aux niveaux de 1999, a connu une hausse estimative de 7,7 % en 2000, contre 3,5 % en 1999. À la fin de 2000, le PIB réel dépassait le niveau où il se situait avant la crise de 1998, mais il était encore loin de ce qu'il était avant la transition. La situation budgétaire de l'administration fédérale s'est passablement améliorée en raison de la forte augmentation des recettes entraînée par le regain de l'économie ainsi que des efforts modestes de l'État pour reprendre les rênes des finances publiques. La situation de la Russie au chapitre du commerce extérieur s'est beaucoup améliorée au cours de 2000, ainsi que l'illustre son compte courant, ce qui est attribuable en grande partie à une augmentation des exportations dans le secteur de l'énergie.

Cette amélioration a toutefois rendu plus difficile la gestion macroéconomique. Les exportateurs russes cherchant à convertir en roubles leurs revenus libellés en devises, la forte demande de monnaie nationale a engendré des pressions à la hausse sur le rouble, ce qui menaçait de contrebalancer les gains de compétitivité obtenus grâce à la dépréciation du rouble en 1998 et en 1999. Pour éviter cette situation, la banque centrale russe a offert assez de roubles pour répondre à la forte demande, ce qui a par contre suscité des tensions inflationnistes au sein de l'économie nationale. Malgré les outils de stabilisation limités dont elles disposaient, les autorités ont su juguler ces tensions et, à la fin de l'année, l'inflation était inférieure à son niveau de 1999.

En dépit de sa forte croissance enregistrée en 2000, l'économie russe demeure vulnérable aux chocs externes et internes. La relance de la production dans les secteurs autres que ceux des produits de base a été en grande partie alimentée par l'importante dépréciation réelle du rouble au lendemain de la crise financière de 1998, à la suite de laquelle les produits importés, devenus beaucoup plus coûteux en raison de la baisse de valeur du rouble, ont été remplacés par des produits nationaux. Pour maintenir la compétitivité, il faudra procéder à des réformes structurelles d'envergure dans le secteur des entreprises et faire des investissements importants en vue d'améliorer l'efficience et la productivité. Peu de progrès ont été réalisés à cet égard au cours de la dernière année. Bien que le gouvernement ait approuvé, en juillet 2000, un programme exhaustif de développement économique d'une durée de 10 ans, dont l'une des priorités est d'améliorer le climat commercial, ce dernier demeure peu invitant, comme le démontre l'exode de capitaux qui se poursuit encore. De même, peu de gestes ont été posés pour renforcer le système financier russe. Les institutions financières demeurent sous-capitalisées et mal réglementées. Les efforts en vue de réformer le secteur des services financiers, par la création d'un organisme de restructuration bancaire et l'adoption de lois sur la faillite des institutions de crédit, ont dans une large mesure été minés par l'absence de mesures réglementaires d'exécution de la banque centrale.

Europe centrale et pays baltes

La croissance plus vigoureuse connue en 2000 était alimentée pour une bonne part par les exportations, la reprise en Europe de l'Ouest ayant entraîné la hausse des exportations de l'Europe centrale et des pays baltes, ce qui a atténué les éventuels effets négatifs des cours élevés du pétrole sur ces économies dont l'activité est tributaire des importations d'énergie. La forte demande d'investissements, stimulée par les perspectives d'accession à l'UE, a également contribué à la croissance en 2000. La vigueur des exportations a donné lieu à une réduction du déficit du compte courant dans différents pays, ce qui est d'autant plus remarquable si l'on considère les prix élevés de l'énergie et l'importance de cette dernière au chapitre des importations. Cependant, le déficit du compte courant est demeuré élevé, se situant à près de 5 % du PIB ou plus dans la majorité des pays d'Europe centrale. Par contre, dans la plupart des pays, on mise sur les investissements directs étrangers plutôt que sur les entrées de capitaux générateurs d'endettement pour financer ce déficit, ce qui permet d'atténuer certaines des préoccupations généralement associées à un déficit élevé et persistant du compte courant. La hausse des prix de l'énergie a également renforcé les pressions exercées sur les prix dans une grande partie de la région, quoique l'inflation soit demeurée maîtrisée dans tous les pays.

Les bons résultats économiques dans de nombreux pays d'Europe centrale et pays baltes au cours des dernières années ont été rendus possibles par les gains de compétitivité appréciables découlant du succès de la restructuration des entreprises et de la mise sur pied de solides institutions à vocation fiscale, juridique, financière ou sociale propices au développement des marchés. Plus particulièrement, la Pologne et la Hongrie ont fait de grands progrès au chapitre de la transition (voir le tableau à la page 10) et semblent bien placées pour bénéficier d'une croissance économique à long terme.

Europe du Sud-Est

Tous les pays d'Europe du Sud-Est ont connu une croissance plus forte, à l'exception de l'Albanie où elle est restée stable, à un niveau légèrement supérieur à 7 %. Tout comme ce fut le cas en Europe centrale, en Europe de l'Est et dans les pays baltes, de nombreux pays de l'Europe du Sud-Est ont également tiré profit du regain de croissance de l'Europe de l'Ouest en 2000, qui a relancé les exportations de la région. La croissance alimentée par les exportations a été particulièrement vive en Bulgarie et en Roumanie. Dans ce dernier cas, l'augmentation des exportations a permis au pays de se relever d'une récession ayant duré trois ans. Dans certains pays, entre autres la Bulgarie, les perspectives d'accession à l'UE ont suscité une forte hausse des investissements, ce qui est le reflet des efforts de réforme importants déployés au cours des dernières années. Toutefois, la plus forte demande d'investissements dans bon nombre des autres pays de la région a été freinée par l'instabilité politique qui a persisté dans la République fédérale de Yougoslavie durant une bonne partie de l'année ainsi que par la lenteur des réformes structurelles et macroéconomiques. L'élection récente en Croatie d'un gouvernement favorable aux réformes et l'élection d'un nouveau président dans la République fédérale de Yougoslavie ont toutefois amélioré les perspectives pour la région en 2000.

Malgré les progrès enregistrés à ce jour, l'Europe du Sud-Est fait face à d'importants défis, surtout sous l'effet des engagements inégaux envers la réforme et des tensions ethniques constantes. Le processus de privatisation dans de nombreux pays est incomplet, et des entreprises et banques enregistrant des pertes continuent de fonctionner et d'accumuler des arriérés d'impôt, ce qui affaiblit la régie. De très modestes progrès ont été réalisés jusqu'ici au chapitre de l'établissement des institutions juridiques et sociales qui garantiront l'efficacité des marchés et prépareront la voie à l'investissement privé. L'intensification récente des conflits ethniques dans l'ERY de Macédoine et le Kosovo fait ressortir l'importance de la stabilité politique pour le développement de la région.

Accession à l'Union européenne

L'expectative de l'accession à l'UE a contribué dans une large part au renforcement de la stabilité financière et aux efforts sous-jacents de réforme économique en Europe centrale et en Europe de l'Est. L'UE, lors de la réunion de décembre 1997 de son Conseil intergouvernemental, a dressé la liste des 10 « candidats à l'accession » pouvant devenir rapidement membres et, en mars 1998, elle a amorcé des négociations pour préparer l'accession de 5 de ces pays (l'Estonie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovénie)[1]. En décembre 1999, dans le cadre du Sommet d'Helsinki, l'UE a décidé d'amorcer les négociations avec les 5 autres candidats à l'accession (la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie, la République slovaque et la Roumanie) et d'accélérer le plus possible le processus en fonction des efforts déployés par chaque pays en vue de préparer sa propre accession. De plus, lors du Sommet, l'UE s'est engagée à prendre une décision d'ici la fin de 2002 concernant l'accession des candidats qui satisfont à tous les critères nécessaires.

La BERD, la Commission européenne et la Banque mondiale ont signé un protocole d'entente énonçant les principes de base d'une collaboration dans le cadre de projets devant aider tous les pays candidats à satisfaire aux conditions d'accession à l'UE. Plus particulièrement, les 10 pays candidats ont des exigences précises à remplir au chapitre de l'investissement dans l'infrastructure pour se conformer aux exigences de l'*Acquis communautaire* de l'UE, ou répertoire des lois et des normes. La BERD soutiendra activement les projets dans la mesure où il y a chevauchement entre son mandat et les modalités d'accession à l'UE.

L'UE a également évoqué la perspective d'accession des pays de l'Europe du Sud-Est par l'entremise du processus de stabilisation et d'association, dans le cadre duquel elle négociera des accords de stabilisation et d'association avec les pays démocratiques favorables aux réformes dans la région. Ces accords offriront différents avantages : meilleur accès aux marchés, aide accrue en matière d'éducation et de renforcement des institutions, coopération dans des domaines comme la justice et les affaires intérieures, relations politiques officielles avec l'UE et, un jour, accession à l'UE. Jusqu'à maintenant, l'UE a entamé des négociations en vue de conclure des accords avec l'ex-république yougoslave de Macédoine, l'Albanie et, plus récemment en 2000, avec la Croatie. On espère que la perspective d'adhérer à l'UE stimulera la prise de mesures de réforme en Europe du Sud-Est comme ce fut le cas en Europe centrale et dans les pays baltes.

[1] Les 10 pays candidats à l'accession sont la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie et la Slovénie. L'UE a négocié des accords d'accession avec ces 10 pays.

La CEI hors Russie

Les rectifications des taux de change réels en 1998 et en 1999 dans bon nombre des pays de la CEI sont l'un des principaux facteurs expliquant la croissance plus forte de la plupart des pays de la région en 2000. Pour la première fois depuis le début de la transition, l'Ukraine a enregistré une hausse (6 %) de son PIB réel, la dépréciation de sa monnaie en 1998 et en 1999 ayant entraîné le remplacement des biens importés par des biens nationaux dans une grande proportion, ce qui a stimulé la production intérieure et renforcé les exportations. Le même effet a été observé dans divers pays de la région. L'importante dépréciation réelle de nombreuses devises dans les pays de la CEI, si elle favorise la compétitivité à court terme, a alourdi énormément le fardeau de la dette de beaucoup de pays selon la proportion de leur dette qui est libellée en devises étrangères. Pour cette raison, la capacité de certaines des petites économies de la région, dont la Géorgie, le Kirghizistan, la Moldova et le Tadjikistan, d'acquitter leurs frais de service de la dette devient plus incertaine. Contrairement à la plupart des autres pays de la CEI hors Russie, la Géorgie et l'Ouzbékistan ont connu un ralentissement de la croissance de leur PIB réel en 2000.

Les prix élevés du pétrole ont stimulé la croissance et contribué à l'amélioration de la situation budgétaire et des opérations avec l'étranger des pays producteurs de pétrole, comme le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan, ce qui a permis de retrouver rapidement une certaine stabilité macroéconomique. De même, le raffermissement des cours des autres produits de base a aiguillonné la croissance dans l'ensemble des pays de la CEI hors Russie – les produits de base représentant plus de la moitié des exportations dans tous ces pays, à trois exceptions près. La stabilité relative des taux de change en 2000, de même qu'une inflation modérée dans les pays de la CEI hors Russie et une croissance plus forte en Russie, a concouru au rétablissement des liens commerciaux entre ces pays, qui avaient été rompus en raison de la crise russe.

Comme c'est le cas en Russie, les pays de la CEI hors Russie doivent relever d'imposants défis liés à leur héritage de planification centralisée ainsi qu'à l'ampleur des distorsions structurelles et à la capacité restreinte des institutions de l'État. Ils continuent d'accuser un sérieux retard face aux pays d'Europe centrale en ce qui touche l'exécution des réformes structurelles (voir le tableau à la page 10). Quoi qu'il en soit, un certain nombre de pays ont amorcé des réformes structurelles difficiles, notamment l'Azerbaïdjan et la Géorgie, et ont connu quelques années de croissance. En 2000, la Géorgie et le Tadjikistan sont les pays qui ont le plus progressé au plan des réformes, car la reprise observée au lendemain des conflits a permis d'aller de l'avant avec différentes mesures attendues depuis longtemps, par exemple la libéralisation des prix et des échanges, des privatisations à petite échelle et l'instauration d'une politique sur la concurrence. D'autres pays, dont le Bélarus, le Turkménistan et l'Ouzbékistan, n'ont pas encore lancé de programmes exhaustifs de libéralisation et de privatisation.

RAPPORT SUR LA TRANSITION – 2000

Le *Transition Report* est une publication annuelle de la BERD qui présente les progrès de chacun des 26 pays où opère la BERD dans le processus de transition d'une économie centralement planifiée à une économie de marché. Chaque année, un thème particulier est choisi. En 2000, le rapport examine la dimension humaine de la transition; on se penche particulièrement sur l'évolution observée au cours des 10 dernières années de transition au plan de l'emploi, des compétences, de la pauvreté et des disparités.

L'une des principales conclusions du rapport est que les pays où les réformes structurelles ont le plus progressé sont ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats au chapitre du marché du travail, des disparités et de la pauvreté. Dans les pays d'Europe centrale et dans les pays baltes, le chômage, la pauvreté et les disparités ont pris de l'ampleur au début du processus de réforme. Par contre, la restructuration relativement rapide du secteur des entreprises, qui a rendu possible le lancement d'entreprises nouvelles et l'intensification de l'activité économique, a vite créé de nouvelles possibilités sur le marché du travail. Parallèlement, la mise sur pied de programmes d'aide sociale efficaces a facilité l'adaptation de la population à la nouvelle structure économique et a favorisé l'engagement populaire envers le processus de réforme. L'un des points importants soulignés dans le rapport est que la concurrence sur le marché du travail et sur le marché des marchandises a incité les entreprises et les particuliers à investir dans le perfectionnement des compétences. Des investissements constants en éducation et en capital matériel seront essentiels pour améliorer le niveau de vie dans le contexte de la mondialisation et de la mise en œuvre rapide des technologies nouvelles à l'étranger.

Les progrès ont généralement été moins marqués dans la CEI et en Europe du Sud-Est. La restructuration du secteur des entreprises a été lente, ce qui a entravé grandement l'émergence de nouvelles entreprises et l'activité économique. De plus, beaucoup de gouvernements de la CEI ayant escompté que les grandes entreprises qui représentaient la plus grande part de l'ancienne économie centralement planifiée continueraient d'offrir une portion importante du filet de sécurité sociale – alors qu'elles n'en ont plus les moyens ou le désir –, la pauvreté s'est répandue parmi les chômeurs et les travailleurs qui ne touchaient pas de salaire pendant des mois. La croissance de l'économie parallèle qui en a résulté a eu pour effet de restreindre la capacité des gouvernements de mettre en place les filets de sécurité nécessaires à la poursuite de la restructuration. Selon le rapport, ces défaillances de la réforme

ont eu des coûts humains élevés. Plus du tiers des ménages de Russie sont sous le seuil de la pauvreté; de plus, la corruption et les disparités sont en hausse. Le rapport évoque également la pénurie de nouveaux investissements axés sur les usines, le matériel ou les employés dans les pays de la CEI. Les compétences sont en recul, et la qualité de la main-d'œuvre est en baisse. Le rapport mentionne que cette situation n'augure rien de bon dans la perspective de l'amélioration du niveau de vie.

Le rapport conclut que, pour qu'il soit possible d'instaurer des politiques efficaces en vue d'atténuer ou de prévenir la pauvreté, il faut au préalable améliorer la capacité qu'ont les pays où opère la BERD de créer de la richesse et des emplois. Cela exige de favoriser un climat propice à l'investissement et aux entreprises. Une autre conclusion du rapport est la nécessité d'un filet de sécurité sociale, qui ne tient pas uniquement à des raisons d'ordre moral, mais aussi à la viabilité politique du processus de réforme.

LA SITUATION FINANCIÈRE EN 2000

Faits saillants

- Les profits de la Banque ont fortement augmenté en 2000, se chiffrant (une fois tenu compte des provisions) à 152,8 millions d'euros (215 millions de dollars canadiens), contre 42,7 millions d'euros en 1999[1].
- Les dotations aux provisions ont totalisé 174,3 millions d'euros (246 millions de dollars canadiens) en 2000, soit sensiblement moins que les 210 millions d'euros affectés pour 2000, ce qui s'explique par un meilleur rendement du portefeuille que ce qu'on avait prévu ainsi que par des décaissements moins importants que prévu.
- Le revenu d'exploitation s'est chiffré à 519,2 millions d'euros (731,6 millions de dollars canadiens), en hausse par rapport aux 376,4 millions d'euros de 1999, ce qui est principalement attribuable à la hausse du revenu d'intérêts et du revenu net d'honoraires et de commissions ainsi qu'aux profits tirés de la vente de placements en actions.
- La Banque a signé de nouveaux engagements de 2,7 milliards d'euros (3,8 milliards de dollars canadiens) en 2000 (somme qui comprend des engagements restructurés de 200 millions d'euros), une hausse de 24 % par rapport à 1999 et tout près de la limite supérieure de la fourchette prévue pour 2000. Ce faisant, elle a accordé un financement à 95 projets.
- Les décaissements n'ont toutefois augmenté que de 3 %, s'élevant à 1,5 milliard d'euros (2,1 milliards de dollars canadiens), ce qui est inférieur aux 1,9 milliard d'euros prévus pour 2000, les éventuels débiteurs et entités émettrices n'ayant pu, pour différentes raisons, se conformer aux conditions de décaissement.
- La part des nouveaux engagements allant à la Russie a plus que doublé en 2000, passant à 579 millions d'euros (816 millions de dollars canadiens) comparativement à 217 millions en 1999. La part de la Russie dans les engagements annuels de la Banque a grimpé à 22 % en 2000, contre 10 % en 1999, mais elle demeure bien en deçà du sommet de près de 800 millions d'euros (environ 33 %) atteint avant la crise. La part des pays où la transition n'est pas encore très avancée[2] a grimpé à 1 060 millions d'euros (1 494 millions de dollars canadiens), ou 40 % (en baisse par rapport à 48 % en 1999), et celle des pays où le processus de transition est avancé, à 1 034 millions d'euros (1 457 millions de dollars canadiens), ou 42 %.
- La Banque a mobilisé 1,9 euro (2,7 $CAN) de crédit additionnel pour chaque euro qu'elle a investi en 2000, ce qui représente une légère baisse par rapport à 2,2 euros en 1999.
- Les prises de participation ont représenté 23 % des engagements annuels en 2000, en baisse par rapport au niveau record de 31 % en 1999, année où la Banque a participé à un certain nombre d'opérations de privatisation de banques.
- Les frais d'administration sont tout à fait conformes au budget, s'étant élevés à 129,5 millions de livres sterling (devise dans laquelle sont libellées la plupart des charges à payer de la Banque).
- Les résultats obtenus en 2000 ont permis de reconstituer les réserves[3], qui s'élevaient à 65,9 millions d'euros (93 millions de dollars canadiens) à la fin de 2000, ce qui a presque entièrement contrebalancé le recul subi en 1998.

[1] Le montant des provisions est déduit du revenu d'exploitation, tout comme les autres dépenses. Dans le cas des projets du secteur privé, qui constituent la majeure partie du portefeuille de la BERD, le provisionnement s'effectue selon une approche fondée sur les risques. Les dirigeants de la Banque revoient continuellement la situation du portefeuille pour veiller à ce que la valeur des prêts et des placements traduise leur estimation optimale du caractère recouvrable de l'actif de la Banque.

[2] Les pays dont la transition est avancée comprennent la Croatie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Slovénie. Ceux dont la transition n'est pas très avancée comprennent les autres pays dans lesquels la BERD exerce son activité, à l'exclusion de la Russie, c'est-à-dire l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, l'ERY de Macédoine, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldova, l'Ouzbékistan la Roumanie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine.

[3] Les réserves représentent les capitaux prévus par la Banque pour composer avec les pertes imprévues. La crise financière en Russie a asséché les réserves de la Banque, celle-ci ayant constitué d'importantes provisions pour couvrir ses pertes éventuelles.

La nette augmentation de la rentabilité de la BERD en 2000 est encourageante. Cela tient à la croissance plus vigoureuse des pays où la Banque opère ainsi qu'à une meilleure surveillance des projets. La reprise économique dans les pays où opère la Banque a contribué à faire grimper les bénéfices – revenus d'intérêts nets, dividendes et placements en actions –, tandis que la surveillance renforcée des projets permet de se pencher sur les problèmes possibles avant qu'ils entravent l'investissement et qu'ils freinent la génération de revenus. Cette rentabilité a permis à la Banque de reconstituer ses réserves (soit les fonds propres mis de côté pour se protéger contre les imprévus), qui avaient été asséchées lors de la crise russe, la Banque ayant constitué d'importantes provisions pour se prémunir contre les pertes prévues. Grâce à ces réserves, la Banque est plus à même de faire face aux chocs. Cela est d'autant plus important que les actionnaires ont contribué à la hausse des capitaux en 1996, étant entendu qu'aucune nouvelle mise de fonds ne serait nécessaire par la suite.

En dépit de la hausse des bénéfices en 2000, le faible niveau des décaissements suscite quelques inquiétudes. Pour que les bénéfices de la Banque puissent couvrir ses frais d'exploitation dans l'avenir, son actif productif doit croître. À cette fin, la Banque investit dans des projets viables qui contribuent à la transition et sont sources de bénéfice. L'échéance des prêts composant le portefeuille de la Banque fait naître des pressions à la baisse sur son actif productif, à mesure que les prêts sont remboursés intégralement et que les participations sont liquidées. Pour hausser son actif productif, la Banque devra effectuer des décaissements suffisants pour pouvoir plus que compenser cette baisse. Toutefois, étant donné que les pays où la transition est avancée ont plus facilement accès aux marchés financiers privés, et que le climat d'investissement dans bon nombre des pays de la CEI est plutôt morose, il ne sera pas facile d'investir dans des projets de qualité.

Dans un environnement à haut risque comme celui où la Banque exerce ses activités – la cote de crédit de la plupart des pays où elle opère est encore loin d'être élevée – une gestion efficace du risque est essentielle à la viabilité financière à long terme. C'est pour cette raison que, en 2000, la BERD a amorcé un examen approfondi de ses techniques d'analyse et de gestion du risque, ce qui a mené à l'élaboration d'un modèle complexe de gestion du risque. Ce modèle a été utilisé en 2000 pour étudier la manière dont la Banque constitue des provisions à l'égard de ses placements. La politique de la Banque en la matière a pu ainsi être renforcée.

En 2000, la BERD a entamé l'examen de ses ressources en capital (les statuts de la Banque prévoient la tenue d'un tel examen tous les cinq ans). À la suite de l'examen précédent, tenu en 1995, les gouverneurs ont décidé, lors de leur assemblée annuelle de 1996, de doubler le capital de la Banque. Les premiers résultats de l'examen de 2000 indiquent que la Banque dispose d'un capital

suffisant pour s'acquitter de son mandat à moyen terme. Par conséquent, l'examen de 2000 porte d'abord sur l'utilisation la plus efficace possible de ce capital. Les gouverneurs discuteront des résultats de l'examen lors de leur assemblée générale annuelle d'avril 2001, à Londres.

Mesures administratives et d'économie

Les frais d'administration généraux de la BERD en 2000, libellés en livres sterling, étaient bien en deçà des limites budgétaires et se comparaient au niveau enregistré en 1999. On peut mettre ce résultat sur le compte d'un souci continu de rigueur budgétaire et de limitation des coûts ainsi que d'un programme proactif de recouvrement des coûts. Par suite de l'appréciation de la livre sterling contre l'euro l'an dernier, les frais d'administration généraux de la Banque se sont élevés à 192,1 millions d'euros (270 millions de dollars canadiens), en hausse de 11 % par rapport à 1999. Les opérations de change de la Banque sur les marchés de change ont atténué les effets de la dépréciation de l'euro sur les frais administratifs en 2000.

En 2000, la Banque a été relativement en mesure de contenir ses coûts, en dépit d'une demande accrue engendrée par la surveillance renforcée du portefeuille, de l'importance plus grande accordée par la Banque aux activités à forte concentration de capital (comme le financement des petites, moyennes et micro-entreprises), et du climat d'investissement. Le transfert en cours des opérations nationales vers la région d'opération a également causé des pressions ponctuelles en 2000. Pour pouvoir garantir la rentabilité future des opérations de la Banque et améliorer les chiffres sur lesquels reposent l'analyse des actionnaires et leurs décisions d'ordre budgétaire, la Banque a procédé en 2000 à un examen en profondeur des méthodes de planification et des processus budgétaires. Par suite de cet examen, la Banque a décidé d'établir une « carte de pointage » contenant des indicateurs de rendement annuels choisis de concert avec la direction, et qui servira d'élément de comparaison pour évaluer le rendement du personnel. L'examen a également permis d'améliorer la répartition des coûts. Ces mesures ont pour effet d'accroître la responsabilisation et la transparence du processus budgétaire au regard des actionnaires ainsi que de permettre un meilleur contrôle des coûts.

Les coûts d'exploitation demeurent toutefois élevés en regard du revenu d'exploitation (à l'exclusion des gains en capital), d'où l'importance de continuer d'exercer un contrôle sur les coûts et de hausser la productivité, de manière à augmenter la taille du portefeuille d'investissement et de l'actif productif de la Banque.

LES PRIORITÉS DU CANADA EN 2000

Le Canada appuie fermement les priorités opérationnelles de la Banque à moyen terme, fondées sur l'importance fondamentale de mettre en place et de renforcer les mécanismes – sur le plan de l'administration, des finances et des comportements – garantissant le bon fonctionnement du marché. Il s'agit du principal défi que devront relever les pays en transition, particulièrement ceux de la CEI et de l'Europe du Sud-Est, au cours des 10 prochaines années. À cet égard, le Canada souscrit aux priorités de la Banque, c'est-à-dire :

- assurer le développement de secteurs financiers solides, axés sur les besoins des entreprises et des ménages;
- exercer un leadership à l'appui du micro-crédit et des petites et moyennes entreprises (PME);
- mettre en place une infrastructure fondée sur le marché et orientée vers le commerce;
- présenter, au moyen d'exemples choisis, des méthodes efficaces de restructuration des grandes entreprises;
- adopter une approche proactive en matière de prises de participation en vue d'améliorer la régie des entreprises;
- nouer un dialogue stratégique avec les gouvernements pour renforcer les institutions et améliorer le climat d'investissement.

Dans chacun de ces domaines, la BERD est déterminée à coopérer étroitement avec les autres institutions financières internationales et donateurs dans la région. Le Canada appuie cette approche et croit que la forme prise par la collaboration entre la BERD et les autres institutions financières internationales ainsi que les donateurs détermine dans une large mesure les progrès accomplis dans le cadre de la transition vers une économie de marché. Il est particulièrement important d'adopter une approche coordonnée si l'on considère l'incidence qu'ont les politiques, les institutions favorables à l'économie de marché et les autres éléments du climat d'investissement sur la capacité de la BERD de concevoir des projets viables ainsi que sur la contribution que peuvent apporter d'autres institutions financières internationales, banques régionales de développement et donateurs en vue d'améliorer le climat d'investissement. L'effet de levier stratégique obtenu grâce à la coordination peut avoir un effet décisif sur la réussite des projets de la BERD.

Développement du secteur privé

Le Canada appuie fermement les activités de la Banque dans le dossier du secteur privé, sachant qu'un secteur privé vigoureux est essentiel au succès de la transition vers une économie de marché. Environ 78 % des projets signés en 2000 relevaient du secteur privé, par rapport à 75 % en 1999.

Importance accordée par la Banque au secteur privé

Conformément à la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*, la BERD doit consacrer au moins 60 % de ses engagements au secteur privé et le reste (40 % ou moins), au secteur public (ce que l'on appelle le « ratio de portefeuille »), tant globalement que dans chaque pays.

Le ratio de portefeuille global a été atteint pour la première fois en 1994. À la fin de 2000, près de 71 % de l'encours cumulatif de la Banque étaient liés à des activités du secteur privé. Toutefois, les ratios par pays ont varié. Ses statuts prescrivent à la BERD d'atteindre le ratio 60:40 cinq ans après l'approbation de la première opération réalisée par la Banque dans un pays. Ce délai a échu en 2000 dans tous les pays, sauf un. Néanmoins, à la fin de 2000, l'objectif avait été atteint dans seulement 12 des 26 pays où opère la Banque.

L'écart par rapport au ratio est particulièrement prononcé dans les pays qui sont moins avancés au chapitre de la transition, c'est-à-dire là où la privatisation est relativement lente et où la Banque a souvent participé à l'établissement de l'infrastructure publique essentielle au développement d'un secteur privé vigoureux. Dans de nombreux pays où la transition n'est pas encore très avancée, le secteur privé est encore relativement restreint et peu développé. La Banque poursuit des stratégies dans chaque pays en vue de parvenir à l'objectif qui consiste à consacrer au moins 60 % des engagements au secteur privé.

Appuyer les petites, moyennes et micro-entreprises – Une part importante de l'activité de la BERD auprès du secteur privé consiste en un appui aux petites, moyennes et micro-entreprises, compte tenu de leur potentiel de création d'emplois, de croissance et, partant, de réduction de la pauvreté dans la région. La stratégie de la BERD relativement à ce secteur repose sur trois bases : finances, climat d'investissement et réseau de soutien de la PME. La stratégie reconnaît expressément que le piètre climat d'investissement – et non pas seulement l'accès restreint des PME au financement – est un important obstacle à la mise en valeur du secteur. Pour cette raison, aux termes de sa stratégie, la BERD doit recenser les grands obstacles à la croissance des PME, en promouvoir l'élimination et favoriser la constitution d'associations commerciales dynamiques. Le Canada estime que l'essor du secteur des PME est un moyen d'établir une plate-forme solide pour la réforme dans les économies de transition, capable de faire contrepoids aux puissants groupes intéressés qui tirent parti d'une gestion publique déficiente.

... par l'entremise d'institutions de micro-crédit spécialisées – En 2000, la BERD a continué d'accroître son soutien aux PME par l'entremise d'institutions de micro-crédit spécialisées, qu'elle a mis sur pied de concert avec des investisseurs stratégiques. La plupart de ces institutions ont été créées au lendemain de la crise russe, qui a mis en lumière le risque associé aux opérations avec des institutions financières locales dans des pays où la réglementation et la surveillance sont lacunaires et où les risques systémiques sont élevés. À la fin de 2000, la BERD avait participé à la mise sur pied d'institutions de micro-crédit dans 13 pays, en particulier en Russie. La vigueur de l'actionnariat de ces institutions ainsi que l'importance qu'elles accordent à la transparence et à une saine régie en font des modèles pour les institutions financières locales de la région. En 2000, la Banque russe de crédit à la petite entreprise (Banque KMB), dans laquelle la BERD a des participations[6], a attribué plus de 4 600 prêts à la petite et à la micro-entreprise, qui totalisaient près de 60 millions de dollars américains et dont les arriérés (à 30 jours après échéance) ne constituaient que 0,6 % du portefeuille. La performance vigoureuse de la Banque KMB a incité la BERD à prendre part à la reconstitution de son capital en décembre 2000. En 2000 seulement, les institutions et programmes de prêt à la petite et à la micro-entreprise de la BERD ont offert des services à plus de 50 000 emprunteurs, accordant 244,5 millions de dollars américains de prêts, dont la moyenne a été de 5 000 dollars américains.

...de lignes de crédit consenties aux banques – La BERD a continué de consentir des lignes de crédit aux banques locales en 2000 pour que, à leur tour, celles-ci accordent des prêts aux petites, aux moyennes et aux micro-entreprises. Notamment, la BERD s'est engagée à verser un montant supplémentaire de 75 millions d'euros relativement à une facilité de financement de la PME, mise sur pied en 1999 conjointement avec l'UE,

[6] En 1999, la Banque russe de financement de projets, dans laquelle la BERD avait des participations, a été réorganisée et son capital reconstitué de façon à la convertir en une institution de crédit spécialisée dans la petite et micro-entreprise, la Banque KMB, et ce, grâce à l'injection de capitaux propres d'une valeur de 3 millions de dollars américains de la part de la BERD.

au profit des 10 pays candidats à l'accession, et ce, afin d'inciter les banques et les fonds d'investissement privés locaux à accroître leurs opérations à l'appui des PME. De plus, la deuxième ligne de crédit consentie par la BERD pour la PME en Ukraine, qui s'élève à 88 millions de dollars américains, a pris effet en 2000. Elle sera utilisée uniquement à l'égard des banques locales ayant une solide réputation ainsi que des liens étroits avec la BERD. La première ligne de crédit de la BERD pour la PME en Ukraine a rendu possible des versements de 132 millions de dollars américains par l'intermédiaire de 10 banques participantes. La BERD a également consenti des lignes de crédit à des banques de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, de Croatie, d'Estonie et de Pologne.

Fonds russe pour la petite entreprise

Mis sur pied par la BERD en 1993 à titre de projet pilote à la demande du G-7, le Fonds russe pour la petite entreprise (FRPE) a été financé conjointement par la BERD, le G-7, l'UE et la Suisse afin de promouvoir les prêts à la petite et à la micro-entreprise en Russie. La valeur initiale du fonds s'établissait à 300 millions de dollars américains[1]. Ce fonds accorde des prêts aux banques locales, qui font ensuite de même auprès des PME locales. Le FRPE est doté également d'un mécanisme d'aide technique en vertu duquel des banques commerciales russes partenaires reçoivent de l'aide d'experts occidentaux. Le Canada a versé 8,1 millions de dollars américains (12,2 millions de dollars canadiens) au programme, y compris 2 millions de dollars américains en 1998, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

En 2000, le FRPE a continué de se relever de la crise financière russe de 1998, qui a touché beaucoup de ses banques participantes. À la fin de l'année, le volume de ses prêts était revenu à son niveau d'avant la crise, et il continue de croître. Le développement de la Banque russe de crédit à la petite entreprise par la BERD et l'ouverture de succursales dans l'ensemble de la Russie ont beaucoup contribué à augmenter le volume de prêts et à accroître une concurrence bien nécessaire au sein du secteur financier russe dans les collectivités desservies.

En 2000, le FRPE a consenti aux petites, aux moyennes et aux micro-entreprises un total de 13 840 prêts d'une valeur de 122 millions de dollars américains, portant à presque 45 000 le nombre cumulatif de prêts depuis le début du programme en 1994, pour une valeur de 502 millions de dollars américains. Les arriérés (à plus de 30 jours)[2] se chiffraient à 2,25 % à la fin de 2000. La BERD a repris le modèle du FRPE en Moldova, en Bosnie-Herzégovine, au Kazakhstan, en Ukraine et dans les pays baltes.

[1] En 1995, le G-7 s'engageait à verser 150 millions de dollars américains au FRPE, pourvu à hauteur de 300 millions de dollars américains. La contribution du G-7 était partagée entre un fonds d'investissement, assorti d'une protection « de premier niveau » contre les pertes, et un fonds d'assistance technique. La contribution du Canada était destinée aux deux fonds.

[2] Cette somme englobe seulement les arriérés de banques qui exercent une activité en vertu du programme.

... et de prises de participation – La BERD a également accordé un appui sous forme de prises de participation à des PME par des placements dans des fonds d'investissement privés[7]. Ces fonds constituent la première source de financement par actions des PME de la région. À la fin de 2000, la BERD avait engagé 802 millions d'euros dans 48 fonds d'investissement privés, représentant un capital total de 4,1 milliards d'euros. Elle a fait six nouveaux placements en 2000. La BERD investit également dans des fonds fournis par des donateurs, qui combinent subventions et capitaux propres pour appuyer l'investissement dans les pays où les risques sont plus élevés. À la fin de 2000, la Banque avait engagé 355 millions d'euros dans 29 fonds représentant un capital de 728 millions d'euros au total.

[7] Les promoteurs des fonds sont des institutions et des gestionnaires de placement du secteur privé.

Développement du secteur privé en Europe du Sud-Est

La Banque a continué d'étendre ses activités en Europe du Sud-Est, dans le cadre de son plan d'action pour l'Europe du Sud-Est (SEEAP), dont l'objet est de promouvoir l'investissement et de faciliter le relèvement économique de la région. Le plan s'étend aux pays où opère la BERD, soit l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, l'ERY de Macédoine et la Roumanie. En janvier 2001, il englobait en outre la République fédérale de Yougoslavie (Monténégro, Serbie et Kosovo).

Aux termes du SEEAP, les investissements de la BERD doivent viser l'élaboration d'approches commerciales de l'infrastructure (télécommunications, aéroports, municipalités et environnement), et l'essor des PME et des micro-entreprises ainsi que du secteur financier. Cette démarche est adaptée aux défis que pose la transition dans la région – une infrastructure qui menace ruine, des actifs industriels insuffisants, des banques petites et fragiles pour la plupart, et des problèmes profonds rattachés à la régie économique. De plus, les activités de la BERD visent à développer les liens régionaux. L'initiative du pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est[1], projet cadre qui préside à la coordination de l'assistance multilatérale et bilatérale à la région, vient étayer cette orientation.

En 2000, la BERD a engagé 524 millions d'euros dans les pays membres d'Europe du Sud-Est. D'ailleurs, depuis 1992, la BERD est à l'origine de près de 20 % des investissements directs étrangers dans la région (y compris les investissements effectués par des partenaires, puisqu'il est raisonnable de considérer qu'une part substantielle de ces investissements n'auraient pas été effectués si la Banque n'avait pas été présente pour atténuer les risques). Comme ces pays ont un faible niveau de revenu et connaissent des problèmes de balance des paiements, la BERD a fait appel à des modalités de cofinancement concessionnel pour soutenir certains des projets. En 2000, l'ACDI a établi un fonds fiduciaire afin de fournir des fonds de coopération technique et un cofinancement dans le but d'appuyer les projets de la BERD. Jusqu'à maintenant, l'ACDI a appuyé des projets d'infrastructure municipale et de transport. La reconstruction des infrastructures est un élément important du développement du secteur privé dans la région.

En 2000, la BERD a également poursuivi ses activités au Kosovo. Notamment, conjointement avec la Société financière internationale[2], elle a contribué à l'obtention du permis de la première banque au Kosovo. La Micro Enterprise Bank répondra aux besoins financiers des petites et moyennes entreprises. Tout au long de 2000, les activités de la BERD au Kosovo n'ont pu être financées à même les ressources ordinaires en capital. Les statuts de la Banque limitent en effet cette forme de financement aux membres. Voilà pourquoi l'activité de la Banque au Kosovo a été financée par des gouvernements ou des organismes donateurs bilatéraux. La République fédérale de Yougoslavie étant devenue membre en janvier 2001, les activités de la Banque au Kosovo, de même qu'au Monténégro et en Serbie, pourront désormais être financées à même ses capitaux.

[1] Le pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est est une initiative lancée en 1999 par l'UE, le G-8 et les institutions financières internationales, dont la BERD, en vue de promouvoir l'intégration graduelle de l'Europe du Sud-Est aux structures de l'UE, le but étant de promouvoir la coopération, la sécurité et le développement régionaux.

[2] La Société financière internationale est une institution financière internationale qui veut promouvoir l'investissement privé dans les pays en développement en fournissant des fonds au secteur privé de ces pays. Elle fait partie du Groupe de la Banque mondiale.

Activités dans le secteur financier

Politique du secteur financier – L'approche de la BERD relativement au secteur financier est définie par sa politique en la matière. Celle-ci met l'accent sur une approche du développement du secteur financier propre à chaque pays, ainsi que sur la nécessité de promouvoir la confiance et la concurrence dans le cadre d'un système financier autonome. La BERD cherche à accroître la confiance dans le secteur principalement en aidant à consolider la régie et les pratiques commerciales des institutions locales. Elle cherche en outre à améliorer la surveillance et la réglementation financières. Le rôle d'investisseur que la Banque joue dans le secteur et les inquiétudes possibles en matière de conflits d'intérêts limitent cependant ses activités à cet égard. Malgré cela, en tant qu'investisseur étranger de bonne réputation, la BERD, de même que les gouvernements et les autres institutions financières internationales actives dans la région, offre des conseils importants sur les besoins en matière de surveillance et de réglementation du secteur. Les mises de fonds de la Banque dans le secteur concourent à la réalisation des objectifs de concurrence et d'autonomie en visant à accroître la diversité des institutions et des services (surtout à l'adresse du secteur privé et des PME) en facilitant l'investissement étranger direct et en renforçant l'orientation commerciale des institutions financières de l'État, notamment en prévision de la privatisation.

En 2000, la BERD a engagé des fonds dans 32 projets du secteur financier et, ce faisant, a porté le total de ses engagements financiers dans la région à 4,8 milliards d'euros.

Secteur bancaire – En 2000, la Banque a effectué sa première opération d'envergure dans le secteur bancaire russe depuis la crise de 1998 en effectuant un versement de participation de 10 millions de dollars américains dans le cadre de la reconstitution du capital de la quatrième banque russe en importance, la Banque internationale de Moscou – dans laquelle un consortium de banques occidentales détient une participation majoritaire –, qui permettra à la BERD de faire des progrès en vue de l'atteinte de ses objectifs stratégiques concernant le secteur financier. À la fin de 2000, la BERD avait signé des prêts d'une valeur de 2,5 milliards d'euros dans le secteur bancaire, et ses prises de participation dans des banques locales se chiffraient à 831 millions d'euros. Dans la plupart des cas, lorsque la Banque détient une participation dans une institution financière locale, elle est représentée au sein du conseil de surveillance de l'institution, où elle prône la reddition de comptes en gestion, une saine régie, de saines pratiques bancaires, de même que des examens et des procédures appropriés en matière d'environnement. Le fait de participer au processus de privatisation des banques est un facteur déterminant des placements en titres dans les pays où la transition est peu avancée. En 2000, la Banque a pris part à la première privatisation dans le secteur financier en Albanie.

Institutions financières non bancaires – Au cours de 2000, la Banque a intensifié son activité dans le secteur financier non bancaire, plus particulièrement dans les pays candidats à l'accession à l'UE, surtout en prenant des participations minoritaires dans des sociétés d'assurances et des sociétés de gestion des actifs et des fonds communs de placement, en plus d'appuyer davantage les activités de crédit-bail. Au total, elle a signé 10 nouveaux projets au cours de l'année, assortis de nouveaux engagements de 70 millions d'euros. La BERD compte parmi les premiers investisseurs du secteur, et ses investissements dans les entreprises locales de gestion des actifs et des fonds communs de placement deviennent de plus en plus importants à mesure que les caisses de retraite à participation volontaire prennent de l'essor dans les pays où elle opère. À la fin de 2000, la Banque exerçait une activité dans la quasi-totalité des pays de la région où des régimes institutionnels et réglementaires étaient institués, ou en voie de l'être.

Environnement

Le souci de l'environnement est demeuré au nombre des grandes priorités en 2000, traduisant le mandat qui prescrit à la Banque d'assurer le développement durable à long terme des pays membres. Ses statuts l'obligent à « promouvoir, dans toutes ses activités, un développement durable et écologiquement rationnel ». La Banque s'acquitte de cet aspect de son mandat principalement par l'intermédiaire de ses projets. Conformément à son rôle plus général, elle appuie des initiatives internationales comme le programme « Un environnement pour l'Europe », y compris le Plan d'action pour l'environnement en Europe centrale et en Europe de l'Est, le plan d'action stratégique concernant le bassin du Danube, la Commission d'Helsinki et le Fonds mondial pour l'environnement, dont elle est un organisme d'exécution depuis 1999. Dans le cadre de son mandat, la BERD appuie les accords régionaux et multilatéraux pertinents sur l'environnement et le développement durable, par exemple la Convention-cadre sur les changements climatiques et les mesures convenues dans le cadre du Protocole de Kyoto.

La BERD applique le principe de la diligence raisonnable en matière d'environnement à toutes ses activités d'investissement et de coopération technique. Les promoteurs de projets sont tenus d'effectuer des évaluations des répercussions sur l'environnement, des analyses et des vérifications environnementales portant sur les répercussions socio-économiques des projets ainsi que leurs effets possibles sur l'environnement, la santé et la sécurité. Des évaluations et des analyses des répercussions sur l'environnement sont effectuées lorsque les effets en puissance sont appréciables. La vérification environnementale concerne les projets portant sur des opérations en cours. Dans certains cas, il faut procéder à la fois à une évaluation – ou à une analyse – et à une vérification.

La BERD exige également des intermédiaires financiers locaux, par le truchement desquels elle canalise les ressources vers les moyennes, petites et micro-entreprises, qu'ils adoptent des politiques et procédures environnementales appropriées. Dans le but de s'assurer que les institutions financières locales tiennent compte comme il se doit de l'environnement, la BERD a été, en 2000, l'hôte de deux conférences au cours desquelles les spécialistes environnementaux des institutions financières internationales ont pu échanger leurs opinions sur les questions environnementales rattachées aux intermédiaires financiers. Cela a conduit à la mise sur pied de groupes de travail ayant pour tâche d'élaborer des programmes conjoints visant à sensibiliser les intermédiaires financiers à la dimension environnementale et à leur inculquer le principe de la diligence raisonnable, à améliorer la nature et l'efficience des mécanismes redditionnels en guise d'outils de surveillance environnementale, et à concevoir des moyens plus efficaces d'incorporer des conditions d'ordre environnemental aux accords juridiques conclus entre les institutions financières internationales et leurs partenaires locaux ainsi qu'entre ces derniers et leurs clients.

En 2000, 10 projets environnementaux ont été signés par la BERD, ce qui représente des engagements de 228 millions d'euros. La BERD a également effectué 33 analyses environnementales, dont 3 évaluations des répercussions sur l'environnement, et 24 vérifications environnementales à l'égard de projets approuvés par le conseil d'administration en 2000.

Les pays dont la transition est avancée, notamment ceux qui cherchent à accéder à l'UE, canalisent davantage de ressources dans les investissements visant à améliorer les paramètres de l'environnement. En outre, une attention plus soutenue est accordée à la prestation améliorée de services municipaux essentiels comme le chauffage centralisé, l'approvisionnement en eau et le transport urbain, car la disponibilité et la qualité de ces services sont essentielles au développement économique.

Infrastructure municipale et environnementale

L'amélioration de l'environnement est l'un des principaux objectifs qui sous-tendent les activités de la BERD dans le secteur de l'infrastructure municipale et environnementale. Ses investissements dans ce secteur visent à rénover les infrastructures locales, par exemple les installations municipales de traitement des eaux usées, ainsi qu'à rehausser la qualité des services publics à l'échelon local et municipal. En plus d'aider les pays où opère la BERD à se conformer aux normes environnementales européennes, ces investissements appuient la transition vers une économie de marché. La réduction des coûts et la fiabilité accrue des services municipaux stimulent le développement des entreprises commerciales et industrielles. Parallèlement, l'amélioration des conditions de vie, grâce à un meilleur approvisionnement en eau salubre et à des services sanitaires, se répercute sur la santé publique et sur la confiance de la population à l'endroit du processus de transition et des réformes en cours.

La BERD a continué de prendre l'initiative dans ce domaine en 2000. Au cours des dernières années, elle a favorisé de plus en plus les sûretés des municipalités, plutôt que les sûretés de l'État, dans ce secteur, offrant ainsi aux administrations locales d'importantes possibilités financières – et d'importantes responsabilités. En 2000, la Banque a fait un pas de plus en finançant son premier prêt à long terme libellé dans la devise locale à une société municipale d'adduction d'eau et d'égouts sans exiger de sûreté financière de la municipalité. En plus de démontrer la solvabilité de la société municipale, le fait de ne pas exiger de sûreté financière de la municipalité laisse à cette dernière une plus grande latitude financière pour investir dans des secteurs non générateurs de recettes, comme le logement, l'éducation et le réseau routier. La politique opérationnelle de la BERD en matière d'infrastructure municipale et environnementale met l'accent sur la participation du secteur privé, le développement de structures réglementaires appropriées et l'efficience énergétique.

À la fin de 2000, la BERD avait engagé près de 1 milliard d'euros dans des projets de services et d'infrastructures réalisés dans environ 90 municipalités de 18 pays, ce qui s'est traduit par une amélioration des services reçus par 30 millions de gens.

Les investissements dans le secteur de l'énergie contribuent à améliorer l'environnement

La plupart des pays où opère la BERD éprouvent de graves problèmes économiques et environnementaux causés par des systèmes énergétiques peu efficients et très polluants ainsi que par une tarification inadéquate remontant à l'ère du communisme. En 2000, la BERD a examiné et mis à jour sa politique énergétique, qui énonce la manière dont la Banque entend promouvoir l'efficience énergétique par le truchement de ses activités. L'un des principaux objectifs de la politique révisée consiste à améliorer les résultats reliés à l'environnement, notamment le respect des objectifs concernant le changement climatique et la promotion des énergies renouvelables. En 2000, la Banque a consacré près de 17 millions d'euros à des projets du secteur énergétique, pour des engagements totaux de 188 millions d'euros. Ces activités ont eu des retombées positives sur l'environnement dans les pays où opère la Banque, sous forme de réductions des émissions atmosphériques. L'examen de projets énergétiques de la Banque depuis 1997 (d'après les données les plus récentes disponibles) révèle une baisse annuelle nette de quelque 5 millions de tonnes d'émissions de gaz carbonique. La Banque, en assortissant ses prêts de conditions particulières, veille également à ce que les emprunteurs améliorent leurs pratiques en matière de gestion environnementale ainsi que de santé et de sécurité.

La BERD et la sûreté nucléaire

Le Canada et les autres pays du G-7 collaborent étroitement avec la BERD pour améliorer la sûreté nucléaire dans les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est et dans l'ancienne Union soviétique. Ainsi, le Canada a versé une contribution au Compte pour la sûreté nucléaire (CSN) administré par la BERD au nom des pays du G-7 et d'autres membres. Le CSN sert principalement à apporter des améliorations essentielles, sur le plan de la sûreté, aux réacteurs soviétiques de l'ancienne génération, dans le cadre d'un programme global de déclassement anticipé. Au 31 décembre 2000, les engagements destinés au CSN totalisaient 289 millions d'euros (420,7 millions de dollars canadiens). La contribution du Canada s'élevait à 19,5 millions de dollars canadiens.

Au nom des pays du G-7, la Banque a accepté d'administrer le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl, qui totalise 768 millions de dollars américains et qui est destiné à assurer la sûreté du sarcophage mis en place autour du réacteur endommagé (tranche 4) de la centrale de Tchernobyl, en Ukraine, à la suite d'un accident nucléaire. Les pays du G-7, l'UE et d'autres pays ont engagé 716 millions de dollars américains, la contribution du Canada se chiffrant à 33 millions de dollars américains.

En 2000, trois fonds internationaux de soutien du déclassement ont été créés pour appuyer la mise hors service de réacteurs nucléaires non sécuritaires en Lituanie (Ignalina, réacteurs 1 et 2), en République slovaque (Bohunice VI, réacteurs 1 et 2) et en Bulgarie (Kozluduy, réacteurs 1 à 4). Les subventions prévues de 500 millions d'euros aideront ces pays durant la première étape du déclassement ainsi que dans le cadre de la restructuration et de la modernisation des secteurs de la production, de la transmission et de la distribution d'énergie; elles contribueront aussi de façon générale à rehausser l'efficience énergétique.

En décembre 2000, la BERD a approuvé un prêt de 215 millions de dollars américains à l'organisme ukrainien de gestion nucléaire afin que soient menés à terme les travaux de construction du deuxième réacteur nucléaire de la centrale de Khmelnitsky et du quatrième de la centrale de Rovno (projet K2R4) et que la surêté de ces installations soit améliorée. Au sein du conseil d'administration de la BERD, le Canada a appuyé ce projet, estimant qu'il entraînera une nette amélioration de la sûreté nucléaire et qu'il contribuera à la réforme du secteur énergétique en Ukraine. L'aide financière de la BERD est conditionnelle à la fermeture permanente du vieux réacteur 3 de Tchernobyl (fermé le 15 décembre 2000). En outre, le financement accordé par la Banque garantit que le projet K2R4 sera conforme aux normes de sûreté occidentales, et il est conditionnel à la garantie que les normes de sûreté nucléaire en Ukraine seront encore renforcées et qu'elles seront dûment respectées.

Faire échec à la corruption et combler les lacunes en matière de régie

À moyen terme, les priorités de la Banque portent notamment sur la résolution des problèmes de corruption et de régie, puisque ces facteurs influent grandement sur le climat d'investissement dans les pays où opère la Banque. À cet égard, on s'efforce principalement de renforcer le dialogue stratégique avec les gouvernements en concluant des ententes conjointes sur les améliorations nécessaires. Aux fins de dialogue, d'importantes tribunes de haut niveau sont les conseils consultatifs sur l'investissement étranger, qui existent en Russie, en Ukraine et au Kazakhstan et qui permettent aux ministres, aux dirigeants politiques des pays où opère la Banque, aux représentants des milieux d'affaires internationaux et aux cadres supérieurs de la BERD de se réunir deux fois par année afin de discuter des moyens d'améliorer le climat d'investissement dans les pays concernés.

Comme la plupart des nouvelles économies, les pays en transition doivent relever des défis de taille en vue d'améliorer leur transparence et leur régie. Conformément à son mandat, la BERD évalue chaque année les progrès de chaque pays sous l'angle des principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme. Lorsqu'ils sont mis en œuvre de manière efficace, ces principes contribuent à la transparence de l'élaboration de la politique gouvernementale et constituent un obstacle à la corruption. En 2000, à la suite de l'examen portant sur le Turkménistan, la Banque a décidé de suspendre ses prêts destinés au secteur public jusqu'à ce que des réformes politiques soient lancées et que le gouvernement ait démontré son engagement envers la réforme économique. D'ici là, les opérations de la Banque se cantonneront aux projets privés qui peuvent être séparés, dans la mesure du possible, des politiques économiques du gouvernement et qui contribuent à créer une assise pour la réforme. La Banque a également réduit ses activités au Bélarus. Le Canada appuie pleinement cette approche.

C'est dans une large mesure par l'entremise de ses projets que la BERD cherche à améliorer la régie et la transparence. Les prises de participation ont constitué un important levier à cet égard. La représentation de la Banque aux conseils d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit a contribué à la transparence de leurs pratiques comptables et commerciales, de même qu'à leur respect des droits des actionnaires minoritaires. Il est à souhaiter que la prospérité de ces sociétés confirmera l'importance d'adopter des pratiques semblables dans l'ensemble de la région. En outre, toutes les homologues de la Banque font l'objet de contrôles pour veiller à ce qu'elles respectent les normes d'éthique commerciale les plus rigoureuses. Il est désormais pratique courante de faire appel aux services de juricomptables et d'autres cabinets spécialisés pour procéder à des contrôles de l'intégrité à l'égard des entreprises dans lesquelles la BERD songe à investir ainsi que de leur direction et des actionnaires. Les règles de la Banque concernant la passation des marchés publics exposent, à l'intention de tous les organismes faisant affaire avec la BERD, les normes de déontologie et de conduite qui s'appliquent à l'attribution et à l'exécution des projets financés par la BERD.

La Banque joue également un rôle important dans le domaine de la transition juridique pour régler les problèmes de corruption et de mauvaise régie dans les pays où elle opère. Dans le cadre du programme de transition juridique, la Banque a poursuivi ses efforts pour améliorer le contexte juridique dans ses pays d'opérations en suscitant l'intérêt sur cette question et en faisant progresser la réforme à six égards : les faillites; le droit et la régie des sociétés; les concessions; la réglementation des marchés financiers; les opérations sécuritaires; et les télécommunications. De plus, la Banque continue de participer aux travaux de normalisation à l'échelle internationale, notamment l'initiative de la Banque mondiale concernant l'insolvabilité, qui vise à élaborer des principes internationaux régissant la faillite, et à ceux du Forum sur la stabilité financière en vue de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de normes financières internationales. La Banque a également lancé un projet, conjointement avec la commission fédérale russe des marchés de valeurs mobilières, dans le but de préparer un code de régie. Pour promouvoir la transparence, la Banque publie annuellement, dans sa revue juridique *Law in Transition*, les résultats d'un sondage sur l'ampleur et l'efficacité des diverses lois régissant les activités commerciales dans la région.

CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS

Amélioration de la transparence et de la reddition de comptes, et renforcement de la régie interne

Politique d'information et de communication publiques – En 2000, la BERD a modernisé sa politique d'information et de communication publiques, élargissant sensiblement l'éventail de données qu'elle met à la disposition du public. La politique repose sur le principe que l'information sur les activités de la Banque doit être rendue publique, étant donné l'absence de motifs justifiant qu'elle demeure confidentielle. Les documents suivants sont désormais rendus publics, l'information de nature délicate sur le plan commercial étant supprimée au besoin : version provisoire des politiques sectorielles (pour permettre au public de les commenter); version définitive des politiques sectorielles; stratégies-pays approuvées par le conseil d'administration à la suite de consultations avec chaque pays concerné; résumé des stratégies opérationnelles à moyen et à long termes; résumés des évaluations des répercussions sur l'environnement à l'égard de projets des secteurs publics et privés; rapports sur les projets du secteur public (sur demande). La direction doit également faire rapport chaque année au conseil concernant la mise en œuvre de la politique d'information et de communication publiques. Cette information peut être consultée sur le site Web de la Banque.

Le Canada accueille favorablement la nouvelle politique, estimant qu'il s'agit d'une nette amélioration par rapport à l'ancienne politique de communication publique et d'accès à l'information. La nouvelle politique va dans le sens du plaidoyer des ministres des Finances du G-7, lors de leur réunion en 2000 à

Fukuoka, au Japon, en faveur de normes plus rigoureuses en matière de transparence et de responsabilisation de la part des banques multilatérales de développement. Le Canada a joué un rôle de premier plan au sein de toutes les institutions financières internationales dont il est membre en vue d'améliorer la transparence et la reddition de comptes.

Agent de liaison avec les organisations non gouvernementales – Un agent de liaison avec les ONG a été nommé en 2000 afin de faire fonction d'intermédiaire entre la Banque et les ONG. Pour le moment, il s'agit d'un poste à temps partiel qui se résume à la prestation de conseils. À la demande de son conseil, la Banque prévoit en faire un poste permanent d'ici six mois. L'agent de liaison avec les ONG fait partie du Département des communications, qui est dirigé par un Canadien depuis février 2001. On espère que durant l'année le rôle de l'agent de liaison prendra de l'importance relativement à l'ensemble des activités de la Banque.

Agent principal de la conformité – En mars 2000, dans le but de renforcer davantage sa régie interne, la BERD a nommé son premier agent principal de la conformité, dont la tâche consiste à promouvoir une saine régie et à s'assurer que tous les employés se conforment aux normes d'intégrité les plus rigoureuses. Durant l'année, il a déterminé divers domaines sur lesquels il convenait de se pencher pour garantir l'intégrité, notamment le blanchiment d'argent, la confidentialité, les délits d'initiés et les conflits d'intérêts. L'agent principal de la conformité a élaboré un programme de formation pour les membres de la BERD nommés aux conseils d'administration d'entreprises dans lesquelles la Banque a investi, pour s'assurer que ces membres soient bien conscients de leurs responsabilités et des gestes qui pourraient constituer une violation de l'intégrité de la Banque. D'autres initiatives sont en cours de préparation. La décision de nommer un agent principal de la conformité devrait contribuer à fournir aux employés une orientation sur les comportements appropriés et à renforcer les politiques et procédures de la Banque, afin d'éviter toute violation de l'intégrité.

Changements – présidence et haute direction

Démission du président Köhler – En 2000, après un peu plus d'un an à la tête de la BERD, M. Horst Köhler a démissionné de son poste de président de la BERD pour occuper le poste de directeur général du Fonds monétaire international. Durant son mandat à la direction de la BERD, M. Köhler a apporté différents changements opérationnels et organisationnels, à la lumière de la crise financière russe et de l'expérience acquise au bout de 10 années de transition.

Nomination de M. Lemierre à la présidence – M. Jean Lemierre a été élu à l'unanimité président de la Banque lors de l'assemblée générale annuelle de mai 2000. Avant d'être nommé à ce poste, M. Lemierre a connu une brillante carrière dans la fonction publique française, occupant le poste le plus important au Trésor, celui de directeur, et il a été le représentant de la France au G-7. Sous le leadership de M. Lemierre, la Banque accorde plus d'importance aux aspects de son mandat qui se rapportent au

développement, tout en continuant de mettre l'accent sur ses projets dans le secteur privé. On a ainsi porté davantage attention à la mesure dans laquelle les opérations de la Banque, visant tant le secteur public que le secteur privé, contribuent à l'amélioration des conditions de vie et au développement dans la région. Depuis son élection, le président Lemierre a rencontré les dirigeants de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et d'autres banques régionales de développement, dans le but de faire fond sur leur complémentarité.

Nominations au sein de la haute direction – Une nouvelle vice-présidente, Personnel et administration, a été nommée en 2000. M^me^ Hanna Gronkiewicz-Waltz, ancienne présidente de la Banque nationale de Pologne (la banque centrale polonaise), est entrée en fonction en janvier 2001. Elle devra surmonter des difficultés organisationnelles de taille pour permettre à la BERD de faire face aux défis de la transition au cours de la prochaine décennie. Le mandat du vice-président, Évaluation, appui opérationnel et environnemental, M. Joachim Jahnke, a été renouvelé pour deux ans. En outre, M. William Buiter, professeur de l'Université de Cambridge, a été nommé en juin au poste d'économiste en chef de la Banque.

Nouveaux membres

La Banque a accueilli de nouveaux membres, soit la Mongolie, en octobre 2000, et la République fédérale de Yougoslavie, en janvier 2001. Bien que membre de la BERD, la Mongolie, ancienne économie à planification centralisée désormais sur la voie de la transition, ne peut être un pays d'opérations. Conformément à ses statuts, la Banque ne peut exercer d'activités que dans des pays d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique. On considère généralement que la Mongolie fait partie de l'Asie, et non de l'Europe. De par sa situation géographique, la République fédérale de Yougoslavie est un pays où la Banque peut opérer.

GESTION DES INTÉRÊTS DU CANADA

Rôle des gouverneurs – L'autorité suprême de la Banque est son Conseil des gouverneurs. Chaque pays membre y est représenté par un gouverneur et un gouverneur suppléant. L'honorable Paul Martin, ministre des Finances, est le gouverneur du Canada et M. Gaëtan Lavertu, sous-ministre des Affaires étrangères, le gouverneur suppléant.

Rôle du conseil d'administration – Le conseil d'administration est chargé des activités générales de la Banque. Il se compose de 23 membres, dont 4 ne sont pas européens. Le Canada est le troisième actionnaire non européen en importance, après les États-Unis et le Japon, ce qui lui donne le droit d'élire son propre administrateur. Le Canada agit également comme administrateur

pour le Maroc. L'administrateur canadien est M. Patrice Muller. M. Tom MacDonald, ministre (Économie et commerce) au Haut-Commissariat du Canada à Londres, *est administrateur suppléant non résident* et représente le Canada en l'absence de l'administrateur canadien.

Rôle des ministères canadiens – Au sein du gouvernement canadien, la supervision des activités de la BERD relève de la Direction de l'analyse économique et des finances internationales du ministère des Finances. Ce dernier, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et l'ACDI, analyse régulièrement les documents d'orientation de la Banque et les stratégies-pays, et il conseille l'administrateur canadien.

Fonctions de l'administrateur canadien – En plus de participer aux assemblées du conseil, l'administrateur canadien a été, durant une bonne partie de 2000, membre du Comité de la politique financière et des opérations, qui passe en revue les politiques financières, y compris la politique d'emprunt, les politiques générales touchant les opérations ainsi que les procédures et les exigences de présentation de l'information de la Banque. Depuis septembre 2000, l'administrateur canadien est membre du Comité du budget et des questions administratives, qui examine la politique budgétaire générale, les propositions et les procédures ainsi que les questions relatives au personnel, à l'administration et à l'organisation, notamment les questions administratives touchant les administrateurs et leur personnel. Il préside en outre le groupe d'orientation du conseil, qui remplit une importante fonction de coordination et de liaison entre le conseil et la haute direction de la Banque.

Positions adoptées en 2000 – Pour s'assurer que la BERD demeure complémentaire et contribue au processus de transition, le Canada a continué de défendre les activités de la BERD dans les pays ayant atteint les premiers stades de transition ou les stades intermédiaires, respectant les principes de la démocratie pluraliste et faisant des efforts de réforme. À notre avis, c'est uniquement en misant sur la qualité que la Banque pourra favoriser la progression du processus de transition dans ces marchés difficiles. Dans les pays où la transition est avancée, le Canada a souligné la nécessité que l'aide accordée par la Banque continue d'être complémentaire, et qu'elle ne se substitue pas à celle pouvant être offerte à des conditions raisonnables par le secteur privé, ainsi que le prévoient ses statuts. Nous avons par conséquent demandé instamment à la Banque de faire preuve d'innovation dans les pays dont la transition est avancée en orientant ses activités vers des créneaux et en élaborant de nouveaux produits financiers aptes à faire reculer les obstacles à la transition dans les pays où l'activité des marchés financiers et de capitaux privés s'intensifie au regard des produits et des secteurs traditionnels de la BERD.

Les prises de position du Canada

Les préoccupations et les questions que suscitent des activités particulières de la Banque sont généralement exprimées par le Canada et les autres actionnaires avant que le conseil d'administration ne soit saisi du dossier en cause. Ainsi, les décisions du conseil sont généralement prises par consensus, sans qu'il n'y ait de vote en bonne et due forme. Néanmoins, l'administrateur canadien s'est abstenu de voter sur les politiques et les projets suivants ou a voté contre ceux-ci :

- Il s'est abstenu de voter sur la politique de tarification des prêts souverains, parce que les critères en vertu desquels il est possible de déroger à la politique de tarification uniforme de la Banque à l'égard de ces prêts n'étaient pas, selon le Canada, suffisamment rigoureux sous l'angle de l'additionnalité. En outre, le Canada a toujours été fermement en faveur d'une tarification uniforme.
- Il s'est abstenu de voter sur un prêt de 150 millions de dollars américains à LUKOIL, l'une des principales sociétés pétrolières russes, en raison de doutes sérieux reliés à l'additionnalité – étant donné la rentabilité de cette société grâce aux prix élevés du pétrole – ainsi que de la crainte que le manque de transparence et la piètre régie de LUKOIL ternissent la réputation de la Banque.
- Il a voté contre un prêt de 100 millions d'euros à la société nationale des chemins de fer de Pologne, en raison de doutes concernant la pertinence de ce prêt dans l'optique de l'additionnalité.
- Il a voté contre un prêt de 52,5 millions de dollars américains à Makstil, pour la production de tôle forte dans l'ERY de Macédoine, parce qu'il doutait que le projet se traduise par une meilleure compréhension, pour l'entreprise, du marché international de l'acier et de sa capacité de marketing et donc ait une incidence à long terme sur la transition.
- Il s'est abstenu de voter sur un prêt de 59,5 millions de dollars américains et une prise de participation de 5 millions de dollars américains dans VIZ Stahl, une acierie de Russie, à cause de préoccupations continues quant à l'incidence potentielle du projet sur la transition.

Le Canada souhaite instamment que la Banque travaille en partenariat avec les autres institutions financières internationales à la question complexe que pose la réforme institutionnelle dans les économies en transition et à l'amélioration nécessaire des conditions sociales dans les pays où elle opère. L'administrateur canadien a fréquemment rappelé au conseil l'importance que revêt l'exigence de la charte de la Banque voulant que les pays membres s'engagent envers la réforme des marchés et la démocratie pluraliste.

Le Canada a soutenu fortement la plus grande transparence de la BERD et une meilleure reddition de comptes aux actionnaires, considérant que la Banque devrait être un modèle pour la région. Par conséquent, le Canada a vigoureusement demandé à la BERD d'augmenter la transparence de ses

opérations et de ses politiques lors de la révision de sa politique d'information et de communication publiques, et il a appuyé résolument les mesures récentes destinées à renforcer la régie interne de la Banque, afin de garantir que son personnel respecte les normes d'intégrité professionnelle les plus rigoureuses et d'améliorer le processus budgétaire. Ces efforts ont notamment inclus l'élaboration d'une carte de pointage (à laquelle le Canada a pris une part importante) qui servira à mesurer le rendement du personnel de la Banque.

De plus, le Canada a joué un rôle de premier plan en vue de faire ressortir le rôle de la BERD en matière de réduction de la pauvreté dans la région, tout en respectant l'aspect de son mandat voulant qu'elle cible les projets qui favorisent le développement du secteur privé. L'administrateur canadien a exercé un leadership à cet égard en soutenant qu'il fallait accorder plus d'importance à la réduction de la pauvreté dans les stratégies-pays et en appuyant une intégration accrue des activités de la BERD au cadre de développement intégré de la Banque mondiale (stratégie de développement centrée au niveau des pays et étayée par des partenariats entre les États, les donateurs, la société civile, le secteur privé et les institutions de développement). Cette union des énergies mobilisées en vue d'améliorer la transparence, la reddition de comptes et la régie interne ainsi que d'accroître les efforts visant à combattre la pauvreté, va dans le sens de l'appel lancé par les ministres du G-7 en juin 2000 en faveur du renforcement des banques multilatérales de développement.

INTÉRÊTS COMMERCIAUX CANADIENS

La BERD offre une vaste gamme de débouchés aux entreprises canadiennes. L'une des tâches du bureau canadien consiste à sensibiliser les milieux d'affaires à ces possibilités, à expliquer le processus d'impartition de la Banque et à veiller à ce que les contrats soient octroyés conformément à la politique et aux règles de passation des marchés de la Banque.

À cette fin, le bureau canadien fournit des renseignements commerciaux aux entreprises canadiennes, conseille les promoteurs de projets canadiens au sujet des options de financement qu'offre la BERD, trouve des débouchés de financement commercial mixte au sein de la Société pour l'expansion des exportations et des institutions financières canadiennes, recense et comble les possibilités de marchés de la BERD avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international de même qu'avec Industrie Canada et fait la promotion des activités de coopération technique canadiennes et du financement public mixte entre la BERD et l'ACDI.

En 2000, le conseil d'administration de la BERD a approuvé trois projets parrainés par des entreprises canadiennes, la participation de la Banque totalisant 76,9 millions d'euros. (La valeur totale de ces trois projets se chiffre à 311,7 millions d'euros.) La description de chaque projet parrainé par le Canada figure à l'annexe 2. En 2000 toujours, des experts-conseils canadiens ont été retenus pour quatre affectations de coopération technique avec la BERD, totalisant 533 382 euros, dans les pays et secteurs suivants : Ukraine, réglementation des télécommunications; Russie, modernisation de

la navigation aérienne dans la région extrême-orientale; Roumanie, appui à l'environnement à l'échelon municipal; Russie, exploitation d'alluvions aurifères. L'un des principaux défis qui se posera au bureau de l'administrateur canadien sera d'élargir l'éventail de promoteurs de projets canadiens de grande qualité avec lesquels la Banque pourra investir, ainsi que d'augmenter le nombre de marchés obtenus par des Canadiens dans le cadre de la procédure d'appel concurrentiel de la BERD pour les opérations du secteur public.

Les Canadiens sont également bien représentés au sein du personnel de la BERD. À la fin de 2000, 4,4 % des professionnels de la Banque étaient des Canadiens, ce qui dépasse la participation de 3,4 % du Canada dans le capital de la Banque. Il est à noter qu'un Canadien est responsable de l'équipe des pays baltes et qu'un autre Canadien a été nommé directeur des communications (un nouveau poste).

La promotion des intérêts du Canada

Les membres du bureau canadien sont venus à cinq reprises au Canada en 2000 afin d'y rencontrer des gens d'affaires, d'y animer des séminaires, de prononcer des allocutions lors de conférences ou de consulter des responsables gouvernementaux. Entre autres, l'administrateur canadien a pris la parole lors du Congrès mondial du pétrole, qui s'est tenu à Calgary, afin de faire la promotion de la BERD auprès du secteur canadien du pétrole et du gaz naturel; il a également fait la promotion de la Banque auprès du milieu des affaires de Montréal, et il a fait des exposés sur la BERD et ses pays d'opérations devant le Cercle de la finance internationale de Montréal. De plus, l'adjoint de l'administrateur canadien a fait la promotion de la BERD auprès de l'industrie environnementale canadienne lors de la conférence Globe 2000, qui s'est tenue à Vancouver en mars, et il a rencontré de nombreuses entreprises canadiennes à Montréal et à Toronto pour leur fournir des renseignements sur la BERD. Le bureau canadien a également rencontré plus de 160 Canadiens représentant les gouvernements provinciaux, le milieu universitaire, les banques, et les cabinets d'avocats et d'experts-conseils.

Les intérêts commerciaux du Canada dans la région ont également été soutenus par les activités suivantes :

- l'administrateur canadien a rencontré le milieu canadien des affaires lors de l'ouverture du bureau de la Caisse de dépôt et placement du Québec, à Paris;
- l'administrateur canadien a participé à la mission économique intergouvernementale Canada-Russie ainsi qu'à la mission commerciale canadienne en Europe centrale, en Hongrie;
- l'adjoint de l'administrateur canadien a fait la promotion du bureau canadien et de la BERD en tant que moyens de faire valoir les intérêts commerciaux canadiens, tout particulièrement dans le secteur des infrastructures environnementales municipales, auprès d'une mission commerciale québécoise voyageant en Roumanie.

De plus, l'administrateur canadien et son adjoint ont fourni de l'information à des parlementaires canadiens rendant visite aux caucus de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan, respectivement.

PROCHAINS DÉFIS

La plupart des pays de la région ont fait des progrès considérables en ce qui touche la transition économique et politique depuis le début des années 1990. Tout au long de ce processus, la BERD a aidé, directement et par l'effet de démonstration de ses projets, à faire avancer la transition. La Banque a été un important catalyseur de l'investissement privé dans la région et un solide levier de promotion de l'esprit d'entreprise, surtout grâce à l'appui accordé aux PME.

Les 10 dernières années de transition nous auront permis de tirer de précieux enseignements en prévision de l'avenir. Les pays où les réformes ont été les plus rapides et les plus profondes – particulièrement la libéralisation des marchés et des échanges, l'application de restrictions budgétaires rigoureuses et la promotion du secteur privé naissant au moyen de l'élimination des obstacles à l'entrée et à la sortie des entreprises – ont pu constituer une assise solide garantissant la continuité du processus de réforme. Dans ces économies, des cadres institutionnels propices au développement des marchés – environnements budgétaire et réglementaire prévisibles, protection des droits de propriété, système judiciaire impartial, réglementation et surveillance financières efficaces – ont eu tendance à émerger; ces cadres, conjugués à des politiques macroéconomiques judicieuses, rendront possible une croissance rapide et soutenue et sont gages d'un accès amélioré aux marchés de capitaux internationaux.

Par contre, dans certains autres pays de la région, en particulier ceux situés plus à l'est, la mise en place des institutions qui sous-tendent les économies de marché a peu progressé, et les processus de libéralisation et de privatisation sont loin d'être achevés. Il s'ensuit que la croissance économique demeure vulnérable aux chocs internes et externes. De plus, la nette augmentation de la pauvreté et des disparités depuis le début du processus de transition a entamé l'appui aux réformes nécessaires dans bon nombre de pays. Il sera difficile de vaincre la résistance aux réformes; pour y parvenir, il faudra créer des perspectives d'emploi, prévoir des mécanismes de sécurité sociale pour ceux qui sont bousculés par l'évolution structurelle, et rompre l'emprise des puissants groupes intéressés sur le processus de réforme.

Une saine régie continuera de jouer un rôle déterminant dans ces pays. La saine régie des entreprises en est un aspect important. Cependant, l'État doit aussi jouer un rôle de premier plan pour appuyer un climat propice à l'investissement en faisant la promotion d'institutions saines, en administrant la perception des impôts et en améliorant les cadres juridiques et réglementaires. Il doit veiller à l'élaboration des mesures législatives appropriées de même qu'à leur application et à leur exécution.

Pour venir en aide à ses pays membres au cours de la prochaine décennie de transition, la BERD devra elle-même relever le défi que constitue la gestion et l'expansion de son portefeuille. Dans les pays dont la transition est avancée et qui sont de plus en plus à même d'obtenir des fonds privés, la Banque devra concevoir de nouveaux produits et activités pour continuer de remplir un rôle complémentaire. Dans les pays où la transition est peu avancée ainsi qu'en Russie, elle devra miser sur des projets de qualité dans un environnement à haut risque caractérisé par l'absence d'institutions propices au développement des marchés. Au cours des 10 prochaines années, la Banque devra coopérer étroitement avec les autres institutions financières internationales à l'égard des questions complexes se rapportant au climat d'investissement. Il lui faudra collaborer davantage avec ces institutions pour élaborer des projets ayant une forte incidence sur la transition et pouvant avoir des retombées sociales positives, entre autres sous l'angle de la réduction de la pauvreté, de manière à inciter davantage les gouvernements de la région à procéder aux réformes ardues mais essentielles, en particulier la restructuration ou la fermeture de grandes entreprises.

S'il est une leçon claire à tirer des 10 dernières années, c'est que la transition dans la région est un processus complexe et difficile, qui prendra plus de temps que ne l'avaient prévu beaucoup d'intervenants. Les pays eux-mêmes sont responsables au premier chef de l'élaboration des mesures à prendre pour relever les défis de la transition. Les institutions financières internationales, plus particulièrement la BERD, ont un important rôle de soutien à jouer. Le Canada continuera d'appuyer résolument ces efforts.

Pour communiquer avec le bureau de l'administrateur canadien

Pour communiquer avec le bureau de l'administrateur canadien, s'adresser au :

Bureau de l'administrateur pour le Canada et le Maroc
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square, bureau 8.15
Londres EC2A 2JN
Royaume-Uni

M. Patrice Muller, administrateur	Tél. : 44-20-7338-6457
M. Tom MacDonald, administrateur suppléant[1]	Tél. : 44-20-7338-6507
M[me] Josée Berthiaume, adjointe[2]	Tél. : 44-20-7338-6458
M. John Kur, adjoint[3]	Tél. : 44-20-7338-6509
M[me] Alicja Kujawa, secrétaire de direction	Tél. : 44-20-7338-6507
	Télécopieur : 44-20-7338-6062
	Courrier électronique : kujawaA@ebrd.com

1 Réside au Haut-Commissariat du Canada à Londres.

2 Chargée des questions de nature stratégique.

3 Chargé du développement commercial et de la liaison avec les investisseurs.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la BERD

La Banque publie un volume considérable d'information sur ses diverses activités. Parmi ses publications figurent des guides d'information (par exemple, *La BERD : un partenaire pour votre financement*), des rapports spéciaux (comme le Rapport annuel et le *Transition Report*), des stratégies-pays et diverses fiches de renseignements.

On peut également obtenir de l'information sur le site Web de la Banque, à l'adresse http://www.ebrd.com/

Les demandes d'information doivent être adressées au :

Service des publications
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
Londres EC2A 2JN
Royaume-Uni
(Télécopieur : 44-20-7338-7544)

ANNEXE 1

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE LA BANQUE

Les activités financières de la Banque se répartissent entre les opérations ordinaires et les opérations spéciales, selon la provenance des fonds. Les opérations ordinaires sont financées par les ressources ordinaires en capital de la Banque, qui se composent du capital souscrit, des emprunts sur le marché et du revenu des prêts et placements. Les opérations spéciales sont celles qui sont financées par des « fonds spéciaux » constitués à des fins spécialement désignées, qui sortent généralement du cadre des activités ordinaires de la Banque. Cependant, à la différence des autres banques régionales de développement, la BERD n'a pas de guichet de prêt concessionnel.

Ressources ordinaires en capital

À la fin de 2000, le capital autorisé de la Banque se chiffrait à 20 milliards d'euros (28 milliards de dollars canadiens). Le Canada a souscrit 3,4 % de ce capital, soit 680 millions d'euros (958 millions de dollars canadiens). Les contributions du Canada au capital de la Banque sont versées en dollars américains (selon un taux de change euro/dollar américain convenu d'avance).

En 2000, le Canada a effectué son troisième achat d'actions en vertu de la première majoration du capital (qui a pris effet le 3 avril 1997 et a doublé le capital initial de 10 milliards d'euros). En vertu de la première majoration du capital, une tranche de 77,5 % de la part du Canada est « exigible à vue », dans l'éventualité improbable où la Banque en aurait besoin pour honorer ses obligations envers les créanciers obligataires. Le reste, soit 22,5 %, est versé. Les paiements seront effectués en huit versements annuels égaux de 12 145 331,25 $US (40 % en espèces et 60 % sous forme de billets à demande ne portant pas intérêt encaissables sur cinq ans). Quant au capital initial, 30 % de celui-ci a été versé sur cinq ans (réparti également entre des espèces et des billets encaissés sur trois ans), les 70 % restants étant exigibles à vue. Le Canada a terminé le versement de sa contribution au capital initial en avril 1997. Le tableau qui suit indique l'échelonnement des paiements du Canada à la Banque en dollars américains.

La contribution du Canada au capital de la Banque constitue une dépense non budgétaire puisque les actions canadiennes de la Banque sont considérées comme un actif. Néanmoins, les contributions du Canada à la Banque augmentent les besoins d'emprunt du gouvernement.

Paiements du Canada à la BERD

Année	Billets	Espèces	Encaissement de billets	Débours total en espèces
			($US)	
1991	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1992	11 903 502	11 903 502	3 967 834	15 871 336
1993	11 903 502	11 903 502	7 935 668	19 839 170
1994	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1995	11 903 502	11 903 502	11 903 502	23 807 004
1996	–	–	7 935 668	7 935 668
1997	–	–	3 967 334	3 967 334
1998	7 287 198	4 858 132	1 457 439	6 315 572
1999	7 287 198	4 858 132	2 914 878	7 773 010
2000	7 287 198	4 858 132	4 372 317	9 230 449
Total	81 379 104	74 091 906	68 261 644	142 353 551

Emprunts sur les marchés

À la fin de 2000, les emprunts cumulés de la Banque s'élevaient à 14,1 milliards d'euros (19,9 milliards de dollars canadiens), leur échéance moyenne étant de 9,5 années à un coût moyen égal au TIOL (taux interbancaire offert à Londres) moins 31 points de base. Ces fonds ont été échangés contre des instruments à taux variable, principalement en dollars américains, en euros et en marks allemands.

Standard & Poor's a attribué à la Banque la cote AAA à long terme et la cote A1+ à court terme. Moody's Investors Service a accordé une cote AAA aux obligations à long terme de la BERD.

Opérations spéciales

La BERD administre un certain nombre de fonds concessionnels bilatéraux et multilatéraux. Le Canada a contribué aux fonds spéciaux suivants :

Le **Fonds canadien de coopération technique** a pour but principal de fournir un financement permettant d'embaucher des experts-conseils canadiens pour les projets de la BERD. La contribution du Canada à ce fonds, depuis sa création en 1992, s'élève à 7,66 millions de dollars canadiens.

Le **Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl** a pour objet principal d'assurer la sûreté du sarcophage mis en place autour du réacteur nucléaire endommagé (tranche 4) de la centrale de Tchernobyl, en Ukraine. Le coût total estimatif de ce projet de huit ans s'élève à 768 millions de dollars américains, dont 391 millions ont été souscrits jusqu'ici. Le Canada s'est engagé à souscrire 20 millions de dollars américains, dont le versement étalé sur six ans a débuté en 1998.

Le **Compte pour la sûreté nucléaire** (CSN) a été institué en 1993 pour aider à financer la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl et l'amélioration de la sûreté dans les centrales nucléaires des pays d'opérations jusqu'à ce que les centrales puissent être fermées. Le CSN s'ajoute aux autres mécanismes bilatéraux et multilatéraux d'aide technique en matière de sûreté nucléaire, et il est utilisé parallèlement aux efforts déployés au niveau multilatéral pour réformer de façon plus générale le secteur de l'énergie dans la région. Le Canada a versé 19,5 millions de dollars canadiens à ce fonds, qui s'élève à 289 millions d'euros (407,3 millions de dollars canadiens).

Le **Fonds pour les petites entreprises de Russie** (FPER) se veut une facilité de financement des petites et micro-entreprises dans diverses régions de Russie. Le Canada a versé 8,1 millions de dollars américains à ce fonds de 300 millions de dollars américains, y compris une nouvelle contribution de 2 millions de dollars américains en 1998 pour des investissements dans le nord de la Russie par suite du succès qu'a connu le Fonds. Le FPER a été créé en 1993 à titre de projet pilote, et il est devenu permanent en 1995.

Le **fonds fiduciaire pour l'Europe du Sud-Est** est le résultat d'un accord que l'ACDI a approuvé avec la BERD à la fin de 2000 relativement à une contribution de 8 millions de dollars canadiens pour des activités de cofinancement et de coopération technique en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, dans l'ERY de Macédoine, en Roumanie et dans la République fédérale de Yougoslavie (Kosovo, Monténégro et Serbie) à l'appui du plan d'action pour l'Europe du Sud-Est de la Banque. De cette contribution, 6 millions de dollars canadiens pourront être utilisés par la BERD pour des activités de cofinancement et de coopération technique de concert avec des experts-conseils et fournisseurs canadiens, le reste pouvant être consacré à des activités de cofinancement non lié et à des projets d'investissement cruciaux dans le cadre du Fonds spécial pour la région des Balkans.

Le **Programme de redressement des entreprises** (PRE) a été mis sur pied en 1992-1993 pour favoriser l'établissement de liens entre des experts-conseils chevronnés des économies de marché et les directeurs et cadres supérieurs d'entreprises industrielles choisies de la région. L'objectif du programme est d'aider ces derniers à acquérir des compétences en gestion pour que leurs entreprises puissent devenir compétitives et rentables. En 1999, le Canada a versé 550 000 dollars canadiens au PRE pour l'embauche d'experts-conseils canadiens.

La **banque de micro-financement d'Ukraine** (Ukraine MicroFinance Bank) – En 2000, l'ACDI a conclu un accord avec la BERD en vue de verser 1,25 million de dollars canadiens sur les deux prochaines années en vue de la prestation d'une aide technique pour la mise sur pied de la banque de micro-financement d'Ukraine. Cette dernière mettra en place un réseau de succursales dans l'ensemble de l'Ukraine, une attention toute spéciale étant accordée à Slavutych, collectivité où résident bon nombre des employés de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Nouvelle institution se spécialisant dans les services financiers aux petites et micro-entreprises, la banque de micro-financement d'Ukraine servira en outre de banque modèle pour le secteur bancaire commercial d'Ukraine en démontrant la viabilité commerciale des prêts aux petites et micro-entreprises.

Le **Soutien technique relatif à la ligne de crédit II pour les microentreprises et les PME d'Ukraine**, par le biais duquel l'ACDI versera 3 millions de dollars canadiens de 1999 à 2003 pour les services de soutien technique fournis par des organismes canadiens qualifiés aux banques commerciales d'Ukraine obtenant des emprunts aux termes de la ligne de crédit II à l'intention des microentreprises et des PME de la BERD. Le soutien technique comprendra la formation relative à l'évaluation des risques et des prêts.

ANNEXE 2

BERD – ACTIVITÉS EN 2000 DANS LE CADRE DE PROJETS PARRAINÉS PAR DES ENTREPRISES CANADIENNES

Date de signature	Entreprise canadienne	Pays d'exécution	Nom du projet	Type de financement	Secteur	Engagement de la BERD (millions d'euros)	Coût total du projet (millions d'euros)
Juin 2000	CADIM	Régional (Pologne, République tchèque et Hongrie surtout)	Central Europe Property Partners Fund	Actions	Aménagement immobilier	44,4	144,4
Novembre 2000	Telesystem International Wireless Corporation	République tchèque	Cesky Mobil	Actions	Télé-communications	27,8	144,4
Décembre 2000	TrizecHahn	Régional (accent mis sur la Hongrie)	Trigranit II	Actions	Aménagement immobilier	4,7	22,9
Total (euros)						76,9	311,7

ANNEXE 3

POUR FAIRE AFFAIRE AVEC LA BERD

Les demandes de renseignements de nature générale sur la BERD doivent être adressées au bureau de l'administrateur du Canada ou au **Département des communications** de la Banque à Londres (téléphone : 44-20-7338-6096; télécopieur : 44-20-7448-6690).

Parrains canadiens de projets : Les entreprises canadiennes qui veulent s'enquérir de la possibilité de parrainer un projet de la BERD sont priées de s'adresser initialement soit aux Demandes de renseignements sur les projets à Londres (téléphone : 44-20-7338-6282 ou 44-20-7338-6252; télécopieur : 44-20-7338-6102), soit au bureau résident de la Banque dans le pays d'opérations. Le site Web de la Banque offre des résumés des activités de la BERD dans le secteur privé, à l'adresse http://www.ebrd.com/.

Fournisseurs canadiens de marchandises et de travaux : La BERD fournit des renseignements sur toutes les étapes d'élaboration de projets dans le secteur public, à partir de la désignation du projet par la Banque jusqu'à son approbation. Des renseignements sur les occasions de marchés et les avis de cofinancement de même que sur l'adjudication des marchés peuvent être obtenus sans frais sur le site Web de la Banque (à l'adresse susmentionnée).

Experts-conseils canadiens : Le site Web de la BERD renferme des avis de coopération technique et des invitations de manifestation d'intérêt pour des services d'experts-conseils se rapportant à des projets des secteurs public et privé. La BERD se sert également du système d'enregistrement électronique DACON (Data on Consultants) de la Banque mondiale. Bien que les experts-conseils ne soient pas tenus de s'inscrire au DACON pour avoir droit à des affectations de la BERD, il s'agit néanmoins d'une démarche souhaitable, qui constitue un outil de marketing utile. Les demandes d'inscription à DACON doivent être adressées directement au :

Centre de renseignements DACON
Banque mondiale
1818 H Street
Washington DC 20433
ÉTATS-UNIS

Particuliers canadiens : La BERD tient à jour sur son site Web une section réservée au recrutement, qui renferme des renseignements sur des concours particuliers ouverts lorsque des postes deviennent vacants. En règle générale, les candidatures à des postes permanents, de même qu'à des emplois d'été, doivent être envoyées à :

Franco Furno, directeur du personnel
Département du personnel
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
Londres, EC2A 2JN
ROYAUME-UNI

ANNEXE 4

MEMBRES DE LA BERD – AU 31 DÉCEMBRE 2000

	Part du capital de la Banque (%)
Membres européens	
Allemagne	8,52
Autriche	2,28
Belgique	2,28
Chypre	0,10
Danemark	1,20
Espagne	3,40
Finlande	1,25
France	8,52
Grèce	0,65
Irlande	0,30
Islande	0,10
Israël	0,65
Italie	8,52
Liechtenstein	0,02
Luxembourg	0,20
Malte	0,01
Norvège	1,25
Pays-Bas	2,48
Portugal	0,42
Royaume-Uni	8,52
Suède	2,28
Suisse	2,28
Turquie	1,15
Union européenne	3,00
Banque européenne d'investissement	3,00
Membres non européens	
Australie	0,50
Canada	**3,40**
Égypte	0,10
États-Unis	10,00
Japon	8,52
Maroc	0,05
Mexique	0,15
Mongolie	0,01
Nouvelle-Zélande	0,05
République de Corée	1,00

	Part du capital de la Banque (%)
Pays d'opérations	
Albanie	0,10
Arménie	0,05
Azerbaïdjan	0,10
Bélarus	0,20
Bosnie-Herzégovine	0,17
Bulgarie	0,79
Croatie	0,36
ERY de Macédoine	0,07
Estonie	0,10
Géorgie	0,10
Hongrie	0,79
Kazakhstan	0,23
Kirghizistan	0,10
Lettonie	0,10
Lituanie	0,10
Moldova	0,10
Ouzbékistan	0,21
Pologne	1,28
République slovaque	0,43
République tchèque	0,85
Roumanie	0,48
Russie	4,00
Slovénie	0,21
Tadjikistan	0,10
Turkménistan	0,01
Ukraine	0,80